

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

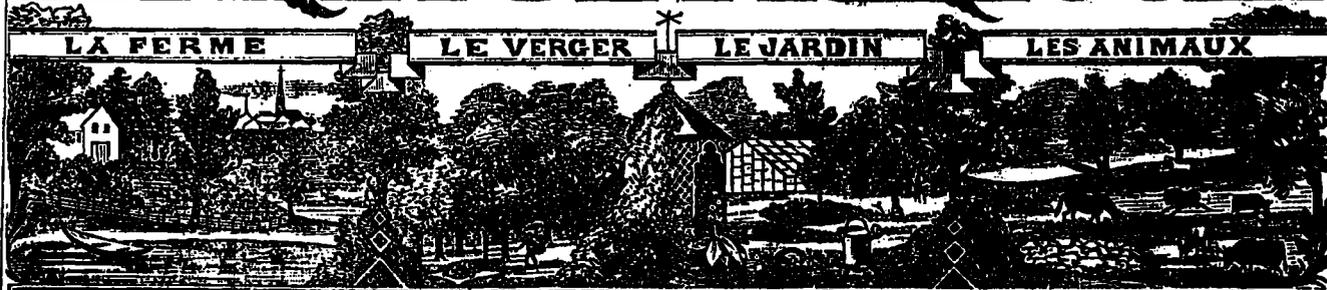
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA REVUE AGRICOLE



Vol. 1.

ST. HYACINTHE, JANVIER 1876.

No. 7

Éditeur - Propriétaire : M. A. KÉROACK.

SOMMAIRE :

	PAGES.		PAGES.
1.—Vache de Jersey (gravure).....	97	9.—Le liège.....	107
2.—Le cochon.....	99	10.—Valeur relative des engrais.....	107
3.—Amélioration des fosses à fumier....	100	11.—Volailles (gravures).....	108
4.—Suite du Système Guénon (gravures)	101	12.—De l'Attelage du Bœuf au Joug (gr.)	109
5.—Notes Editoriales	103	13.—Ce qu'il faut faire et se garder de faire à une vache empommée (gr.)	110
6.—Plan d'une maison de campagne (gr.)	105	14.—Connaissances utiles	111
7.—Les inconvénients de la pipe.....	106	15.—Revue étrangère.....	112
8.—Des fermes-écoles.....	106		

Pour tout ce qui a rapport à la rédaction, aux abonnements, etc., adressez toujours comme ci-dessous :

LA REVUE AGRICOLE,

St-Hyacinthe, P. Q.

BUREAUX A LA LIBRAIRIE DE

M. A. KÉROACK, coin des Rues Cascades et Sainte-Anne,

PRIX de l'ABONNEMENT à la "REVUE AGRICOLE,"

Journal sérieux, pratique, illustré, et l'organe des Cultivateurs de la Province de Québec, Paraissant tous les mois.

\$1.00 franc de port, invariablement payé comptant.

C'est le premier Journal de ce genre dans la Province de Québec.



Bureau de la "Revue Agricole"

ET

LIBRAIRIE

DE

M. A. KEROACK

ST-HYACINTHE, P. Q.

Etant dans le commerce depuis plus de 15 ans, nous offrons nos services pour procurer une foule d'articles qu'on est souvent en peine de trouver. Comme les nouvelles lois postales favorisent singulièrement l'envoi d'une foule de Marchandises par l'entremise des malles avec sûreté et dans le plus court délai, voici une liste de ce que l'on peut expédier par la malle sans frais additionnel :

Livres de Prières, reliés, depuis 20 centins jusqu'à \$1.00. Livres de Prières dorés, depuis 25 centins jusqu'à \$1.50. Livres de prières en Maroquin, cuir de Russie, depuis 75 centins jusqu'à \$6.00. Livres de prières, fermoirs et coins, depuis 50 centins jusqu'à \$3.00. Livres de prières en velours, depuis \$1.50 jusqu'à \$3.00. Livres de prières en ivoire, depuis \$3.00 jusqu'à \$10.00 ; en ivoire factice, \$2.50. Albums pour 20c., 30c., 40c., 50c. et \$1.00. Portraits depuis 25 centins jusqu'à \$2.50. Un bon album de 40 à 50 portraits, pour \$1.00 et \$1.50. Un bon album plus riche, pour \$2.00. Il va sans dire que l'on peut fournir encore des Albums plus riches pour 100 et 200 portraits. Albums pour écrire, \$2.00, \$2.50, \$3.00 et \$3.50. Papier à lettres et enveloppes de couleurs assorties ou blancs, 25 centins pour 24 feuilles et 24 enveloppes. Boîtes de papeteries de fantaisie, de 30, 40 et 50 centins. Boîtes de plumes, 25, 40, 50, 60, 75 cts. et \$1.00 la boîte. Canifs, 30, 40, 75 cts., \$1.00, \$1.25, \$1.50 et \$2.00 chaque. Canifs bijou, 20 centins.

Pour 25 centins on enverra : *Le Secrétaire Universel*, *le Siège de La Rochelle*, *Nouveau Langage des Fleurs*, *Clef des Songes*, Cartes de conversation, et une foule d'autres articles.

Pour 35, 40 et 50 centins, une foule d'ouvrages de littérature. Dictionnaire français, 20c., 50c. et \$1.00. Dictionnaire français et anglais, 75c., \$2.00 et \$2.50 chacun.

Portefeuilles et Portemonnaie, 25, 50, 75 cts., \$1.00, \$1.50, \$2.00 et \$2.50.

Boîtes d'instruments de Mathématiques, \$1.00, \$1.50 et \$2.50.

Boîtes de couleurs, 25, 30, 40, 50 cts., \$1.00, \$1.50 et \$2.00 chaque.

Tablettes de couleur de 10 centins à \$1.00 chaque. Code Municipal, broché, 75 cts., relié, \$1.00

Enfin, nous pouvons fournir une foule d'articles par la malle sans trouble et sans frais pour l'acheteur. Les livres de compte et le papier à écrire exigent une taxe additionnelle de dix par cent.

On sollicite la correspondance sur tout ce dont vous pourriez avoir besoin, nous répondrons de suite par carte postale.

M. A. KEROACK,

Editeur de "La Revue Agricole"

ST-HYACINTHE, P. Q.

LA REVUE AGRICOLE

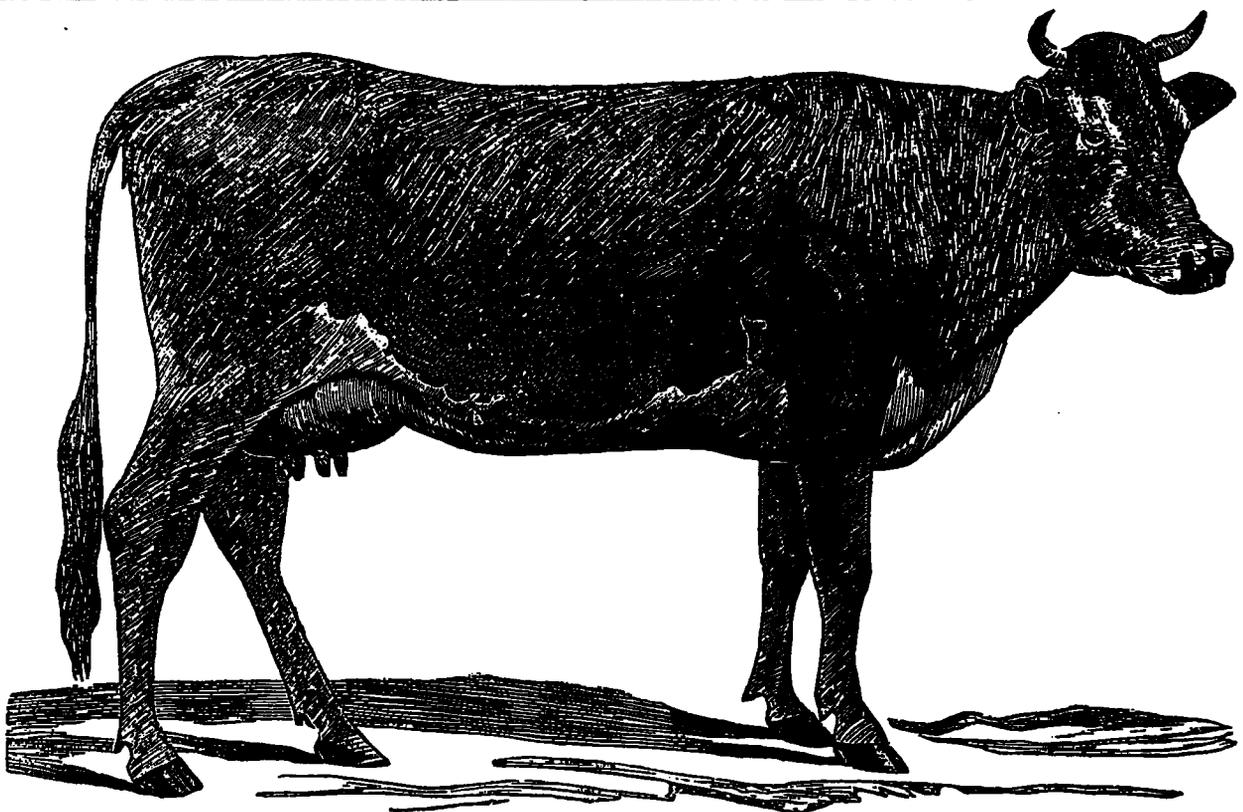


Vol. 1.

ST. HYACINTHE, JANVIER 1876.

No. 7.

Éditeur - Propriétaire : M. A. KÉROACK.

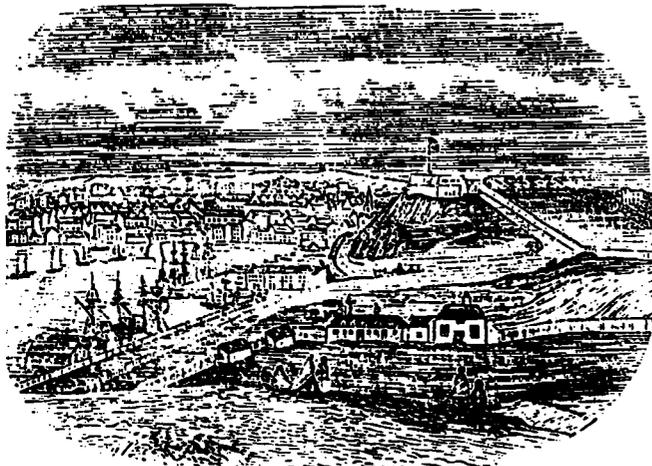


VACHE DE JERSEY.

Ayant conservé d'agréables souvenirs de mon voyage à l'île de Jersey, en août 1869, je suis heureux d'avoir rencontré, dans l'*Agriculteur Américain*, une gravure représentant exactement les caractères de cette si gracieuse et si bonne race de Jersey, pour profiter de la faire reproduire dans la *Revue Agricole*, avec deux vues principales de leur joli pays natal, dont la première représente la droite de l'entrée du port de l'île, le bas de la ville de la paroisse St. Hellier et le majestueux fort Régent. La deuxième est une baie qui donne une idée des habitations et du terrain de la campagne. Tout en vous décrivant les qualités si prodigieuses de la race de Jersey, permettez-moi en même temps de vous donner quelques petits renseignements historiques sur cette île charmante et sur ses productions.

Jersey, ou Jarzé, est située près des côtes de France,

dans le golfe de Bretagne, autrement dit baie du Mont-St Michel, par les 49 degrés 16 minutes de latitude nord et 2 degrés 20 minutes de longitude ouest (méridien de Greenwich). C'est la plus méridionale et la plus grande du groupe connu sous le nom des îles ou archipel de la Manche. Elle est à sept lieues marines de Guernesey, à huit de Granville et dix de St-Malo. Sa longueur, du nord ouest au sud-est, est de quatre lieues, et sa plus grande largeur est de deux lieues. Sa circonférence, en suivant les sinuosités de la côte, est de quarante-huit milles anglais. Haute et carrément assise au milieu des eaux, elle se présente au navigateur comme une masse rougeâtre, compacte, indestructible, échancrée çà et là par des criques (baies) profondes, au lit de sable doux et blanc, à la riche et verte ceinture où les bestiaux sont cachés dans les herbes.



Autour de l'île sont des rochers, des îlots, fragments du continent dont elle fit partie jadis, élevant leurs pointes menaçantes, ou cachant sous les ondes de la mer leurs perfides aspérités : défense naturelle, fortification formidable, qui se prolonge au sud jusqu'à Minquiers, le plus terrible de ses écueils; au nord et au nord-est jusqu'à moitié chemin de la côte de France. Les courants y sont si nombreux qu'à marée basse, dans ces parages dangereux, les eaux, quand aucun vent ne souffle, paraissent toujours agitées. Bien imprudent serait celui qui tenterait, sans pilote, de s'approcher de l'île ou de s'en éloigner. Le fil de cet orageux labyrinthe est dans les mains des marins Jerseyais, habitués à le tenir, et la nuit leur oreille vigilante reconnaît la voix de chaque vague, distingue l'écho de chaque rocher.

Le premier nom de Jersey fut Augia; l'homme que la tradition a le plus prodigué, l'inévitable Jules César y vint, la prit et la donna à douze de ses gentilshommes, qui se la partagèrent. Les douze paroisses qui existent aujourd'hui si florissantes datent de ce partage. César, en outre, selon son habitude, l'appela l'île de son nom, Cæsarea, dont on a fait depuis Jersey, île de César, et Jerry, dans le vieux langage de ses habitants. Voilà la phase romaine de l'histoire de Jersey.

Il est dit ensuite qu'au sixième siècle de notre ère, Childébert, roi des Francs, ayant vaincu à Orléans Odoacre, roi de Norvège, reprit sur lui les îles de la Manche, dont ce Normand s'était d'abord emparé, et les donna à quelques réfugiés du pays de Galles, parmi lesquels était Samson, évêque de Dol, en Bretagne, afin qu'ils y fondassent la foi chrétienne : la religion des Druides, ou tout autre plus ou moins simple et barbare, étant la seule connue des pauvres insulaires. Le séjour du saint évêque Samson fit beaucoup de bien au pays. Plus tard vint le terrible Hastings, autre Normand, qui parcourut et pillait tout l'archipel, et l'île de Jersey reparut de nouveau sur la scène historique dans la personne d'un pieux ermite, Hellerius (saint Héliar, c'est-à-dire saint qui délire); ce saint révéra profondément pour la goutte et autres empêchements articulaires, fut martyrisé par les compagnons du féroce Hastings. Ceci remonte à l'an 856. Depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les courageux Jerseyais ont souffert constamment des attaques réitérées de leurs nombreux conquérants, qui tous ont laissés dans l'île quelques traces de leur victoire, et qui sont encore aujourd'hui religieusement conservées. Jersey a été le théâtre de tant de guerres et de catastrophes, que toutes ses rues, ses monuments, ses côtes et ses vallées, rappellent un événement qui attire l'attention des voyageurs et enorgueillit ses citoyens.

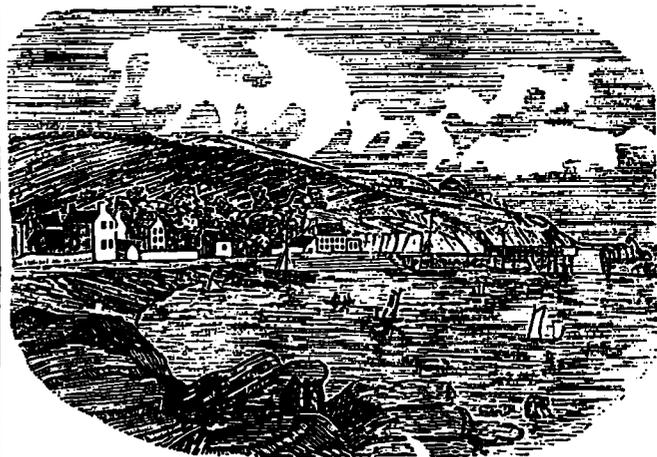
Ce qui frappe d'abord l'étranger quand il a mis pied sur le sol de l'île, c'est la liberté parfaite, absolue dont il jouit; c'est le respect, la discrétion qu'on a pour sa personne et pour tout ce qui lui appartient. Excepté les va-

ches vivantes, dont l'introduction est défendue pour conserver les avantages de leur précieuse race, que les Anglais paient à très-haut prix. Autrement, on peut apporter le globe entier avec soi, sans que le nez ou la main d'un douanier ait quelque chose à y voir. Nul ne vous demandera de papiers; l'insolente civilisation du passeport est inconnue; on ne cherche à fouiller ni la conscience, ni les poches du nouveau venu. Le voyageur trouve sur le quai quelqu'un attendant ses ordres; son débarquement et celui de son matériel s'effectue sans bruit.

Le port de St Héliar peut recevoir des navires de 4 à 500 tonneaux. On peut évaluer à 50,000 le chiffre total de la population de l'île, dont 36,000 indigènes, 14 ou 15,000 étrangers, tous Anglais, excepté environ 2,000 Français, Polonais, Allemands, Italiens et Espagnols. Enfin, on y vit à l'anglaise; Jersey s'est fait conté anglais, province anglaise et indépendante.

Grâce à sa situation et à son peu d'étendue, Jersey jouit d'un climat très-doux; jamais la chaleur n'est trop élevée; le froid ne dépasse presque jamais zéro degré. La neige y est un événement, la glace un prodige, la sécheresse une théorie.

Nulle part il ne fait aussi bon vivre qu'à Jersey; il fait beau dix mois de l'année; l'île n'a point de maladies particulières, c'est le plus beau séjour, un paradis terrestre. Tout y brille, tout plaît, tout satisfait l'œil et la pensée. Ni taches, ni trous, ni haillons, ni famine ne déshonorent personne. L'air et la lumière entrent partout largement; Jersey n'a pas songé à imposer le souffle de Dieu ni les rayons du soleil! Voilà en quoi cette île est admirable à parcourir: c'est qu'on y sent partout la joie douce de la liberté. Il n'y a point de domaines, quoiqu'on y parle encore de seigneurs, point de fermes, point de routes royales; c'est un parc avec des allées, des avenues, des bosquets, des vergers, des potagers, des parterres, et des milliers de pavillons riants et coquets comme la fantaisie heureuse qui les a bâtis.



Le sol est bon et fertile. Il est généralement léger; dans les vallées, on trouve jusqu'à douze pieds de terre végétale, et les plateaux naguères encore couverts de joncs, sont aujourd'hui parfaitement cultivés. On sacrifie beaucoup au blé, qui est cultivé en ligne et d'une propreté incroyable pendant toute sa végétation; l'île envoie tout son grain en Angleterre, franc de droits et y gagne, les blés de Prusse, de France et de Russie lui coûtant meilleur marché qu'elle ne vend les siens, qui sont d'une qualité hors ligne. Il en est de même des patates qui atteignent un poids fabuleux et sont excessivement productives. Elles sont blanches, plates et carrées. Jersey est une terre à fruits et à légumes par excellence; la nature y a mis un jardin, et non un champ.

La déclivité générale du terrain a lieu du nord au sud; il n'est pas de meilleure exposition. Le point le plus élevé est le Mont-Mado, au nord de la paroisse de Saint-

Jean, plus haut de 400 pieds du niveau de la mer. C'est une riche masse de granit ou plutôt de siénite d'une grande pureté. Le point le plus bas est la baie de St-Aubin.

On estime que les meilleures terres sont de St-Héliér à Mont-Orgueil, dans les paroisses de St-Clément, Grouville et St-Martin. Si jamais la nature a marqué quelque part la place d'une forteresse, c'est assurément sur le Mont-Orgueil, dont la masse se détache imposante à l'œil du voyageur, et fait comprendre comment il a pu être si longtemps le boulevard, le mont sacré des habitants. Il a donné son nom au port et aussi au village. En un mot, c'est une île des plus pittoresque, et à chaque pas on y rencontre le souvenir d'un événement ou d'une histoire; ses industries sont nombreuses et sa culture un modèle. Ne pouvant m'étendre davantage, je reviens à notre vache.

Les races de Guernesey et d'Alderney sont rouge caille; celle de Jersey est d'un brun clair ou couleur froment, comme celle de la gravure; toutes les trois sont sobres et très-bonnes laitières, et surtout beurrières. Par leurs qualités et leurs caractères, elles ressemblent, quoique un peu plus fortes de taille, à la petite race bretonne dont je vous ai parlé dans notre premier numéro, et peuvent convenir dans les mêmes circonstances, soit pour être élevées à l'état de pureté, soit pour croiser avec nos autres races. Ces vaches donnent du beurre dans des proportions vraiment extraordinaires pour leur petite taille: jusqu'à 350 à 400 livres par année. Il est excellent à manger et d'un jaune si vif qu'on le croit d'abord artificiellement coloré.

Les châtelaines anglaises sont, dit on, des connaissances remarquables en fait de vaches laitières. Voici à quelles conditions une bête des îles de la Manche est parfaite:

Tête petite, œil large et alerte; museau petit, entouré d'un cercle blanc ou jaune, selon la couleur de l'animal; cornes polies et un peu recourbées en dedans, leur pointe noire; les oreilles petites et couleur d'orange en dedans; le dos droit depuis les épaules jusqu'à la pointe, en angle droit jusqu'à la queue; la poitrine large, la peau fine et mobile, le poil doux et court, de couleur franche; les côtes bien arrondies, le flanc petit, la queue fine; les jambes ne se croisant pas dans la marche: celles de devant droites et belles, celles de derrière longues, larges au-dessus du jarret et fines au dessous; les sabots petits; la mamelle grande et bien montée en arrière, les trayons grands, carrément placés, bien séparés, les vaisseaux lactés larges, etc.

Un pays qui possède de telles vaches, c'est une gloire, un trésor; c'est pourquoi, si par bonheur quelques-uns de nos lecteurs avaient la bonne fortune de pouvoir en acheter, je les engage beaucoup de tâcher de s'en procurer avec leur généalogie pour s'assurer qu'elles sont pures, d'en élever et de les propager dans le Canada, où je suis convaincu qu'elles peuvent réussir parfaitement, parce qu'elles sont rustiques. Pour les fermes-écoles principalement, on devrait en avoir, parce que tout en servant d'étude aux élèves, elles seraient soumises à un régime plus régulier, qui leur permettrait de mieux s'acclimater, et pourraient plus tard être vendues à l'enchère. On pourrait aussi essayer quelques croisements avec les races du pays, pour voir quel en serait le produit.

H. AUDRAIN.

LE COCHON.

On se fait généralement une fausse idée du cochon, quant à ses goûts et à ses habitudes.

On a si souvent entendu dire: "malpropre comme un cochon," qu'on regarde comme admis que cet animal aime à vivre dans la malpropreté. Il n'en est rien pour tant. Le cochon, comme presque tous les autres animaux, aime à se conserver net et propre. Si on le voit si

souvent sale et malpropre, c'est qu'on le gêne dans ses goûts et qu'on l'astreint comme malgré lui à vivre dans la malpropreté. Mettez-le dans des conditions où il sera libre de choisir sa situation, vous le verrez se conserver toujours net.

Le cochon souffre extraordinairement de la chaleur en été, et cherche à se vautrer dans la fange pour se soustraire à cette chaleur, son poil raide et sans duvet permettant sans peine aux rayons du soleil de pénétrer jusqu'à sa peau. Mais s'il a à sa disposition une eau pure et coulante, vous le verrez très-souvent y courir pour s'y baigner et se débarrasser des ordures attachées à ses poils. Partout où dans les pacages il y a des ruisseaux à la disposition des animaux, vous voyez les cochons se garder tout l'été nets et propres.

Voyez encore ceux que l'on retient captifs dans des souilles, souvent bien trop étroites, comme ils ont soin de déposer toujours leurs excréments au même endroit pour conserver le reste relativement net!

Mais il en est du cochon dans la domesticité comme de l'homme dans un état de haute civilisation: on pousse les raffinements jusqu'à l'excès, et, sous prétexte de convenances et de goûts épurés, on contrarie la nature pour se soumettre à une foule d'exigences en contradiction directe avec les lois de l'hygiène. Le cochon aime le grand air, on le renferme dans un parc clos de toutes parts; il aime l'espace, quoiqu'il ne soit guère vagabond, et on lui en laisse à peine assez pour se retourner dans sa loge; il aime à se conserver net, et on le force à coucher sur ses propres ordures, etc.

Une telle opposition à ses habitudes naturelles ne contribue pas peu à nuire à sa santé et à le prédisposer aux maladies de sa race. Dans les endroits où la trichinose est assez commune, c'est presque toujours les cochons mal tenus qui en sont les premières victimes. Le farcin et toutes les autres hideuses maladies de la peau ne sont-elles pas le résultat de la malpropreté?

Tel cultivateur s'étonne souvent de voir que les cochons qu'il a mis à l'engrais ne font presque rien, ne prennent point de graisse; ils ont perdu l'appétit, ou, ce qui est encore pire, la malpropreté dans laquelle on les a gardés leur a dérangé les organes de la digestion, et les aliments consommés ne produisent presque aucun effet, parce qu'ils ne sont pas suffisamment digérés pour être rendus propres à l'assimilation.

Il est reconnu que le cochon a le sens du goût en général fort obtus. C'est un omnivore qui ne refuse presque rien de ce qu'on peut lui offrir. Mais il ne s'ensuit pas de là que tous ces aliments aient pour lui la même saveur et qu'ils lui soient également avantageux. Ce n'est pas en laissant agir la faim sur ces animaux pour les porter à fouiller les ordures pour y trouver quelques rebuts comestibles, ou à dévorer des aliments à moitié en putréfaction, qu'on peut les conserver en bonne santé et les disposer à prendre promptement la graisse, lorsqu'on voudra les préparer pour la boucherie.

Tout le monde sait aussi l'effet que produit sur leur chair les aliments dont sont nourris les cochons. Dans les endroits du Golfe où l'on se livre à la pêche de la morue, on laisse les cochons errer sur les rivages et se nourrir de morceaux de têtes et de débris de poissons qu'on y dépose chaque jour. Ces cochons prennent de l'embonpoint en assez peu de temps, mais leur chair prend un goût tellement désagréable, que les étrangers ne peuvent absolument pas en manger. Sa couleur même la fait reconnaître à l'œil; elle est beaucoup plus jaune. Un pêcheur offre-t-il du lard à vendre au marchand, on lui demandera de suite si c'est du lard jaune ou du blanc qu'il a à vendre, voulant connaître par là si ce cochon a été engraisé au poisson ou au grain.

Concluons que pour conserver les cochons en bonne santé et en former du bon lard, il faut les garder toujours dans une grande propreté, les mettre à même de pouvoir se baigner souvent dans de l'eau claire en été ou leur donner très-souvent de l'eau pure à boire, car ils

boivent beaucoup durant les chaleurs; et que pour en avoir du lard de bonne qualité, il faut les nourrir de bon grain, avoine, pois, maïs, etc., et varier leur nourriture pour leur conserver l'appétit tout le temps qu'on les tient à l'engrais.

Note sur l'Amélioration des Fosses à fumier.

J'ai bien souvent eu l'occasion d'avertir les cultivateurs du préjudice que leur causait la construction vicieuse de leur fosse à fumier, construction qui permet aux eaux pluviales, en les traversant, d'entraîner avec elles les principes fertilisants du fumier. En même temps que je leur signalais le mal, je leur indiquais le remède. Si des malheurs de tous genres accablent en ce moment le pays, c'est sur les produits du sol qu'il faut compter pour aider à supporter la crise financière, car les récoltes étant abondantes, on fera plus d'exportations qui feront rentrer l'argent au pays. Tout agriculteur doit apporter son concours à cette œuvre de salut public, et je regarde comme un strict devoir d'y contribuer.

Pour produire beaucoup en agriculture, il faut beaucoup d'engrais. Par insouciance ou par ignorance, on laisse souvent s'écouler inutilement dans les cours d'eau les sucres les plus riches de l'engrais de ferme, le plus précieux de toutes les matières fertilisantes, alors qu'il serait si facile d'éviter une perte qu'on pourrait estimer à une somme considérable, qui peut s'élever à des millions par année.

En Canada, la population totale d'animaux domestiques produisant du fumier n'est pas moins de 10 millions de têtes, en réduisant tout à des têtes de gros bétail. Or, on ne peut pas estimer à moins de \$0.02 cts. par jour la valeur réelle du fumier d'une tête de gros bétail.

Si toute la quantité de fumier produite était utilisée, on aurait une valeur annuelle de \$7.30 cts. par animal, et par 10,000,000 on aurait par conséquent \$7.30 cts x 10 millions, qui donne le chiffre énorme de 73 millions de piastres par année, et c'est, j'en suis persuadé, le minimum. On voit donc par ce simple calcul quelle perte considérable on néglige faute de soins. Ainsi la mauvaise disposition des fosses à fumier donne lieu à une déperdition qui s'élève souvent à la moitié et dépasse certainement le cinquième de la production.

Faire cesser un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts agricoles et par suite à ceux du Canada, c'est une tâche au-dessus des forces d'un seul homme.

Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai pensé que le seul moyen pratique d'atteindre ce but essentiellement utile, c'est de m'adresser à toutes les Sociétés d'agriculture du pays et de réclamer leur concours.

Les travaux que je propose d'exécuter et dont j'ai fait faire plusieurs spécimens, soit dans les fermes que j'ai dirigées, soit chez divers agriculteurs, sont d'une grande simplicité; ils n'exigent ni architecte ni même de maçons ou d'entrepreneurs de travaux: ils sont d'une nature à être exécutés par le cultivateur lui-même.

Dans le trottoir qui longe les étables, on fait un petit ruisseau qui conduit en dehors du premier les eaux pluviales provenant des toits. Si pour une raison quelconque on ne peut établir ce petit ruisseau, on met une gouttière en zinc ou en bois. Des trois autres côtés du fumier, un petit parapet en terre suffit presque toujours.

Ces précautions prises, il ne s'échappera pas une goutte de purin; le fumier ne sera jamais lavé, il ne deviendra non plus ni trop humide en hiver, ni trop sec en été.

Il se présente quelquefois une difficulté: c'est de trouver un écoulement aux eaux qui jusque-là traversaient le fumier. Cette difficulté s'est rencontrée dans certaines fermes; d'après la conformation du terrain, il eut été presque impossible d'écouler les eaux à ciel ouvert. J'ai employé de gros tuyaux de drainage que j'ai posés à 3 pieds sous terre, et, pour éviter leur engorgement, j'ai fait aboutir les eaux à un trou de 3 pieds carrés rempli

de cailloux et de briques cassées; les eaux ainsi filtrées avant d'arriver au drain se sont toujours écoulées régulièrement. Il est facile de se rendre compte de la gravité du mal que produit la mauvaise tenue des fumiers. Il suffit pour cela de faire creuser un réservoir étanche en terre, d'y faire aboutir le purin qui s'écoule du fumier, de le vider chaque fois qu'il est plein en le versant le plus également possible sur le tas de fumier ou le transportant avec un tonneau sur les prairies, en y mêlant la moitié d'eau, ou sur les portions de terre que l'on veut jardiner. A la fin de l'année, on pourra apprécier l'augmentation de la récolte, et on verra combien on avait tort de ne pas procéder de la sorte plus vite.

Les travaux d'un grand nombre de chimistes, et particulièrement de M. Bousingault, ont prouvé que les parties liquides des déjections des animaux sont relativement plus riches en matières fertilisantes que les parties solides.

Ainsi, pour l'espèce humaine, non-seulement le poids total des urines est de douze ou treize fois plus grand que celui des matières fécales, mais en outre, après désiccation des unes et des autres, les matières solides provenant des urines ont un poids double de celles provenant des fécales, et enfin l'azote de l'urine est six fois plus considérable que celui des matières fécales. D'où cette conséquence, qu'en recueillant seulement les parties solides des vidanges et laissant écouler les liquides, sur une richesse totale de sept pour l'agriculture, on garde un et l'on perd six.

Pour le cheval, la quantité d'excréments est en poids de quatre à dix fois celles des urines, mais la proportion d'azote des urines est la moitié de celle des déjections solides.

Dans l'espèce bovine, les urines s'élèvent au tiers environ des excréments solides, et l'azote contenu dans les urines d'un jour est environ la moitié de l'azote renfermé dans les excréments évacués dans le même temps.

Enfin, dans l'espèce ovine, les urines sont trois quand les déjections solides sont quatre; mais il y a sensiblement autant d'azote dans les urines que dans les excréments.

Le tableau suivant, dû à M. Barral, représente les déjections solides et liquides, en un an, dans les espèces humaine, chevaline, bovine et ovine, ainsi que les quantités d'azote évacués.

TABLEAU.

	Urines évacuées en un an.	Excréments en un an.	Azote annuel des urines.	Azote annuel des excréments solides.
	Pots.	Livres.	Livres.	Livres.
Espèce humaine, tête moyenne de population.....	512	186	17,8	3,4
Espèce chevaline.....	625	11,460	286	558
" bovine.....	1497	18,740	266	672
" ovine.....	119	622	28	38

Ainsi, perdre le purin, c'est à-dire les urines du bétail, et aussi ce que les déjections solides peuvent abandonner de parties solubles, c'est certainement diminuer de moitié la valeur du fumier.

H. AUDRAIN.

Un bon remède dont les cultivateurs n'ont que faire. Un richard demandait à son médecin un régime de vie pour vivre longtemps; ce dernier lui dit de ne dépenser que vingt sous par jour pour sa nourriture et de les gagner par son travail.

Lorsque vous êtes de mauvaise humeur, fermez la bouche pour un quart d'heure.

SUITE DU SYSTÈME GUÉNON.

SEPTIÈME CLASSE.

Des Poitevines.—Si l'auteur Guénon a donné ce nom aux vaches de cette classe, ce n'est pas parce qu'il a voulu désigner par là des vaches du Poitou; c'est parce que la forme de leur écusson représente une espèce de dame-jeanne ou de pot de vin. Cette dénomination pourra paraître originale à quelques-uns; mais qu'importe? L'usage la consacra quelque bizarre qu'elle soit; d'ailleurs, le nom n'est rien, la chose est tout.



1^{er} ordre.

Le premier ordre de cette classe a la peau de l'écusson de la couleur du 1^{er} ordre des classes précédentes; le pis est fin et couvert d'un duvet soyeux dans l'intérieur des cuisses; les pellicules épidermiques qui s'en détachent sont douces et onctueuses au toucher.

L'écusson prend à partir du milieu des quatre trayons, en dedans et en dessus des jarrets, débordant vers le milieu des cuisses, d'où partent deux lignes transversales, puis une double ligne de poil montant se prolonge et va se terminer carrément. Cette portion transversale s'arrête tout près de la vulve, à 2½ pouces environ, selon l'ordre et la taille de l'animal; plus elle sera large et se rapprochera de la vulve ou naissance, plus la vache donnera de lait.

Au-dessus des trayons de derrière, il y a deux épis ovales, formés par un épi de poil descendant d'environ 5 pouces de long sur 1½ pouce de largeur. Le poil de cet épi est court, fin et très-distinct; sa couleur est plus blanche que celle du poil de l'écusson. Au-dessus de la vulve, il y a deux épis fessards de poils montant.



2^{me} ordre.

L'écusson est de même forme que celui du premier ordre; il est seulement un peu moins étendu dans toutes ses parties.

Il n'y a qu'un épi ovale au dessus du trayon gauche postérieur; les épis à droite et à gauche de la vulve sont plus longs que dans l'ordre précédent.



3^{me} ordre.

La marque est encore plus resserrée que dans l'ordre précédent; la partie montante est plus étroite et plus éloignée de la vulve; sur la portion qui s'étend sur la cuisse droite, se montre une échancrure formée de poils descendants; les épis fessards sont plus longs et plus larges que dans l'ordre précédent; celui de gauche est plus long et plus large; celui de droite est moins long et moins large.



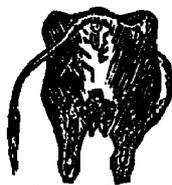
4^{me} ordre.

L'écusson est plus resserré et plus rabaisé; les épis fessards, à droite et à gauche de la vulve, sont aussi plus longs et plus larges; le poil est plus gros et hérissé; sur la droite de l'écusson apparaît l'épi cuissard, formant un angle aigu



5^{me} ordre.

Le dessin de l'écusson est sensiblement moindre dans ses proportions; les épis fessards et cuissards sont plus larges et plus longs que ceux du 4^{me} ordre.



6^{me} ordre.

L'écusson est petit et resserré dans toutes ses parties; les épis fessards sont encore plus larges et plus longs.

Des Bâtardes.

La Bâtarde de la classe poitevine se reconnaîtra par les épis fessards, lorsque leurs dimensions atteindront cinq à six pouces de longueur sur trois pouces de largeur.

HUITIÈME CLASSE.

Des Equerrines.—Le nom indique la forme de l'écusson, qui, en effet, dessine une équerre par le haut.



1^{er} ordre.

L'épiderme de l'écusson formé par le poil montant est de la même couleur que dans les premiers ordres des classes précédentes; le pis est simple et couvert d'un duvet court et fin. L'écusson part du milieu des quatre trayons, va au fond des cuisses en dedans, s'arrête un peu au-dessus des jarrets et débordant jusqu'à la jonction des deux lignes transversales et horizontales qui se prolongent et remontent, comme dans la classe des vaches poitevines, jusqu'à 3 ou 3½ pouces au-dessus de la vulve; de là part une bande horizontale, puis s'élève une ligne verticale jusqu'à la partie supérieure de la vulve, et forme une véritable équerre.

Au-dessus des trayons de derrière sont deux épis ovales, comme dans les premiers ordres des autres classes.



2^{me} ordre.

Même forme des trayons de derrière, mais un peu plus restreinte dans toute son étendue; l'équerre, à gauche de la vulve, descend plus bas, et la branche remontante est par conséquent plus longue que dans le premier ordre.

Il y a deux épis ovales au-dessus des trayons postérieurs; l'épi fessard apparaît sur la droite de la vulve.



3^{me} ordre.

La forme de l'écusson est toujours la même, mais plus restreinte encore; l'équerre est descendue, en contre bas de la vulve, d'un pied environ, selon la taille.

A droite de la vulve est un épi de poil montant, qui a environ 3½ pouces de long sur 1 pouce de large; à gauche, au-dessus des trayons, se trouve l'épi ovale. Les deux épis cuissards commencent à paraître, celui de gauche arrondi et celui de droite plus anguleux.



4^{me} ordre.

L'écusson devient toujours plus petit, la bande horizontale s'abaisse ainsi que l'équerre; la branche ascendante, en arrivant à la vulve, est formée de poils hérissés et présente une déviation un peu en montant. L'écusson à droite est aussi plus allongé et formé de poils hérissés; l'échancrure ou épi cuissard apparaît distinctement sur la cuisse droite.



5^{me} ordre.

La partie inférieure de l'écusson est tout à fait restreinte et ne forme plus qu'un triangle dont le côté inférieur est arrondi vers les trayons. L'équerre est très-basse; son poil est hérissé et gros, ainsi que celui de l'épi qui se trouve à droite de la vulve. Il y a deux épis cuissards bien formés.

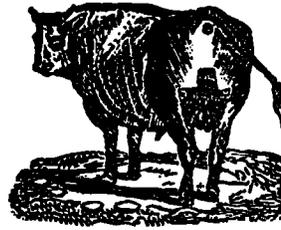


6^{me} ordre.

La forme de l'écusson n'est presque plus appréciable ; l'équerre est refoulée au bas des cuisses ; la branche montante jusqu'à la vulve est plus hérissée et plus large que l'épi de droite.

Des Bâtardes.

La Bâtarde des équerrines se distingue des ordres francs par un seul caractère : l'épi fessard placé à droite de la vulve est d'un poil hérissé. Ce fait indique la dégénérescence dans chacun des ordres ; elle est plus ou moins grande, suivant la longueur et la largeur de l'écusson et de l'épi, et au maximum quand le montant de l'équerre, à gauche de la vulve, est formé de poils hérissés, ainsi que l'épi de droite.



1^{er} ordre.

Les taureaux de cet ordre sont très-bons pour la reproduction des qualités lactifères, lorsqu'ils réunissent au premier degré toutes les conditions ci-dessus détaillées.



2^{me} ordre.

Médiocre. — L'écusson, déprimé dans toutes ses parties, présente la forme d'une dame-jeanne à ventre arrondi.

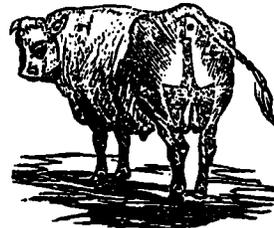


3^{me} ordre.

Mauvais. — L'écusson est plus déprimé encore que dans le 2^{me} ordre, très-circonscrit ; sa forme est en général irrégulière.

HUITIÈME CLASSE.

Taureaux Equerrins. — Ils sont plus rares dans toutes les classes que les Bicornes et les Poitevins ; on en rencontre cependant, et ceux qui appartiennent au premier ordre sont bons reproducteurs.



1^{er} ordre.

les signes et les caractères sont les mêmes que dans les vaches de même classe et de même ordre.

Bons. — La forme de l'écusson est la même, dans la partie inférieure, que celle des taureaux lisières ; la bande de poil montant vers l'anus est interrompue à 2½ pouces ou 3 pouces au-dessus, et se termine par une équerre en forme de baïonnette à gauche, remontant jusqu'au-dessus de l'anus de ce côté seulement. Du reste,



2^{me} ordre.

Médiocres. — La base de l'écusson est arrondie et déprimée comme dans le 2^{me} ordre des autres classes ; la ligne qui dévie à gauche pour former l'équerre se trouve à quinze centimètres environ au-dessous de l'anus, et l'épi remontant en forme de baïonnette se trouve interrompu dans la direction de l'anus. —



3^{me} ordre.

Mauvais. — L'écusson est encore plus resserré et déprimé que dans le 2^{me} ordre ; l'équerre est très-peu sensible, et la pointe s'élève en s'amincissant et en hérissant.

Observations. — Si l'on cherchait à connaître les motifs de la difficulté dans laquelle on se trouve de se procurer des taureaux bons reproducteurs appartenant aux premiers ordres de chaque classe, il faudrait considérer : 1^o le petit nombre de ces animaux comparativement à celui des vaches ; 2^o l'impossibilité où l'on a été, jusqu'à ce jour, de reconnaître les animaux que l'on devait conserver pour la reproduction.

Maintenant que nos lecteurs de la *Revue Agricole* sont

Tableau Synoptique du Rendement en Lait des Classes Poitevines et Equerrines.

DÉSIGNATION DES CLASSES OU FAMILLES.	DURÉE DU LAIT PENDANT LA GESTATION						OBSERVATIONS
	RENDEMENT EN LAIT PAR JOUR.						
	1 ^{er} Ordre	2 ^e Ordre	3 ^e Ordre	4 ^e Ordre	5 ^e Ordre	6 ^e Ordre	
7 ^{me} Poitevines.....	12 pots	10 pots	8 pots	6 pots	4½ pots	3 pots	Les Bâtardes de chaque de ces classes, et de ces ordres, diffèrent des vaches franches, pour le rendement en lait, en ce qu'elles perdent leur lait qu'elles qu'au moment qu'elles sont pleines de nouveau.
	9½ "	7½ "	6 "	4½ "	3 "	1½ "	
8 ^{me} Equerrines.....	7 "	5½ "	4 "	3 "	1½ "	½ "	
	11 pots	9 pots	7 pots	5 pots	3½ pots	2 pots	
	8½ "	7 "	5 "	3 "	2 "	1 "	
	6½ "	5 "	3½ "	2 "	1 "	½ "	

SEPTIÈME CLASSE.

Taureaux Poitevins. — Les taureaux de cette classe sont encore assez rares dans toutes les races ; cependant on les trouve plus fréquemment que ceux de la classe précédente.

à même de juger des bonnes ou des mauvaises qualités d'un taureau dès sa plus tendre jeunesse, j'espère qu'à l'avenir ils ne reculeront plus devant le petit sacrifice d'un animal mal marqué (écussonné), plutôt que de s'exposer avec certitude à l'abâtardissement de leur race de bêtes à cornes.

Ainsi, n'oubliez pas que la première chose à faire pour parvenir à l'amélioration de nos races canadiennes et autres, c'est de choisir, dès le jeune âge, les veaux qui réunissent toutes les qualités d'un excellent étalon.

Si quelques-uns de vos amis cherchent à vous détourner de faire l'application du système Guénon d'une manière sérieuse sur vos animaux, c'est qu'ils ne l'ont pas compris ou qu'ils ne veulent pas se donner la peine de l'étudier, et qu'alors ils seraient jaloux de vous voir mieux réussir qu'eux.

Quoi qu'il en soit, ne craignez pas de marcher hardiment dans l'application de ce système, je puis vous certifier que vous ne me ferez jamais les reproches de vous l'avoir fait connaître et de vous avoir engagé à l'étudier et le mettre en pratique, pour vous induire en erreur.

St. Hyacinthe, 3 janvier 1876.

H. AUDRAIN.

(Suite et fin au prochain numéro).

NOTES EDITORIALES.

AUX ABONNÉS.

J'ai à demander pardon pour le retard apporté à la publication du No. 7 de la *Revue*. Quelques-uns m'en ont déjà fait le reproche. Quoiqu'il arrive, je remplirai mes engagements, en fournissant à chacun de mes Abonnés douze numéros.

Vous savez tous que la tâche que j'ai entreprise est très-considérable et que seul je suis obligé d'y pourvoir; les moyens de me faire aider manquent totalement; mes rédacteurs spéciaux ont chacun leur partie; pour moi il reste l'administration, les modèles de dessin à faire, la correspondance à tenir, et tout le matériel à fournir, sans compter qu'il faut coordonner la publication tout entière, et combler les lacunes.

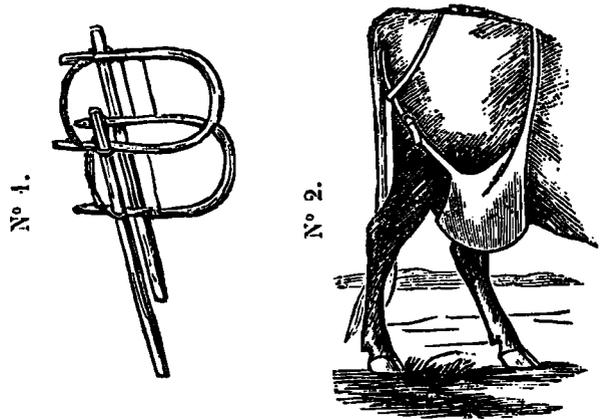
J'ai foi en l'avenir de la *Revue*; j'y travaille de toutes mes forces, la cause en vaut la peine; mais, de grâce, accordez-moi toute l'indulgence possible, avec votre encouragement sous forme de souscriptions. Je ne puis encore faire parade de succès passés; je ne suis pas assez riche pour aller prôner la *Revue* de paroisse en paroisse sans qu'elle ait fait ses preuves, au moins.

En attendant, je demande le concours de tous ceux qui ont à cœur la cause de l'agriculture, pour mener à bonne fin mon entreprise. Qu'on ne craigne pas que je fasse fortune avec la *Revue*. J'ai voulu la rendre populaire et à la portée de toutes les bourses, et quand bien même je parviendrais à avoir dix mille abonnés, ce ne serait qu'une administration bien assise, et voilà tout. Pour la première année, je fais le sacrifice de mes travaux, de mon temps et d'un local qui vaut quelque chose; mes collaborateurs se contentent d'honoraires fort modiques, et mon imprimeur est satisfait d'un si petit profit, qu'il est inutile d'en parler.

Par contre, rien n'a été épargné pour le public, qui est toujours difficile à servir. Il y a en Canada environ cinq cents paroisses; nous ne demandons seulement que cinq abonnés dans chacune. Dans plusieurs, nous avons plus que ce nombre, Messieurs les Curés ayant bien voulu, même du haut de la Chaire, recommander notre humble journal: je les en remercie.

Pour 1876, je fais un nouvel appel aux amis de l'agriculture en faveur de la *Revue*, en attendant que le Gouvernement et le Conseil d'Agriculture jugent à propos d'assurer le succès des journaux agricoles.

De N. P. de St-R... nous demande quel remède employer pour empêcher les vaches de traire leur lait elles-mêmes. Le mieux, c'est de les engraisser et de les tuer. D'ordinaire, les vaches qui ont contracté l'habitude de se traire sont de bonnes laitières; souvent la grande quantité de lait les gêne et les portent à se traire elles-mêmes: ce grand défaut aurait été évité en les trayant trois fois par jour dès le commencement. Si toutefois on aimait à les conserver à cause de leurs qualités lactifères, nous recommandons d'employer les moyens si simples illustrés par les deux gravures ci-jointes:



Le No 1 représente un double carcan qui peut la guérir en peu de temps de son défaut; si après quelques jours d'essai le défaut n'était pas guéri, il vaudrait mieux, pour la santé de la vache, lui mettre un sac de toile assujéti par des courroies, tel que représenté par la gravure No 2.

Jusqu'à ce jour, nous avons expédié un grand nombre de numéros de la *Revue Agricole* sur demande spéciale, dans le but de faire connaître notre publication autant que possible. Mais, à l'avenir, nous ne pourrons expédier des numéros-échantillons que sur réception de dix centins, soit en monnaie ou timbres-postes de 1, 2 ou 3 centins.

L. P. de St-S...—Quelle est la mesure requise pour le bois de corde: est-ce le pied anglais ou français?—Les deux mesures sont admises; avec le pied anglais, une corde de bois doit avoir 8 pieds de longueur, 4 de hauteur et 3½ francs d'épaisseur. Avec le pied français, la corde de bois doit être de 8 pieds de longueur, 4 de hauteur et 3 pieds francs d'épaisseur.

Presque tous les jours, nous recevons des noms de souscripteurs nouveaux, transmis ordinairement par l'entremise d'amis à la cause agricole, déjà abonnés à la *Revue*. Nous les en remercions bien cordialement et nous espérons qu'ils continueront à soutenir une publication aussi dispendieuse qu'un journal d'agriculture pratique illustré.

Le prix d'abonnement (\$1.00) est si minime, que nous comptons sur la bonne volonté de tous pour augmenter et maintenir notre liste d'abonnés.

L'esprit d'initiative ne nous manque pas ni la bonne volonté non plus, mais il est de toute nécessité que le tout soit soutenu par des moyens suffisants d'existence. Nous ne cherchons pas à faire de la *Revue* une spéculation, la chose étant impossible, même avec une liste de 10,000 abonnés.

Le gouvernement est des mieux disposés pour l'agriculture, mais il ne peut tout faire seul; il faut que la classe agricole s'unisse, fasse connaître ses besoins, et la condition essentielle est qu'elle ait des organes, qu'elle les supportent et surtout les lise ou les fasse lire. Lorsque le journal se verra fortement appuyé, il jouira de l'influence nécessaire pour faire profiter l'agriculture, pour obtenir protection, pour affirmer les droits de la classe agricole à la vie sociale. Car, à l'heure qu'il est, cultivateurs, propriétaires du sol,

vous avez ces droits, tout comme les sociétés professionnelles, industrielles ou mercantiles; mais, pour plusieurs causes, vous ne vous en servez pas, ou ils paraissent comme en tutelle.

Voyez, par exemple, le barreau: il s'unit, il discute, fait connaître ses besoins, et il obtient toute la protection nécessaire; il en est de même des chambres de commerce et des associations industrielles. Faites comme eux, et vous aurez sous la main les moyens nécessaires pour prospérer. Ces moyens sont: 1° les journaux agricoles; 2° les fermes-écoles; 3° les Sociétés d'agriculture; 4° l'Union agricole, et 5° les Conventions agricoles.

Mais pour cela, comme il a été dit plus haut, le gouvernement ne peut pas tout faire; il lui faut votre concours, votre appui et le reste marchera à merveille; empresses-vous de vous abonner à un journal d'agriculture et de vous enrôler sous la bannière de l'Union agricole nationale.

A Monsieur l'Editeur de la REVUE AGRICOLE.

Je vous envoie une piastre pour un an d'abonnement à la *Revue* pour J. R..., auquel je viens d'affirmer une de mes terres. Comme il sait lire, je l'ai obligé à s'abonner. J'ai un autre fermier que j'obligerai aussi de s'abonner l'automne prochain en renouvelant le bail; il ne sait pas lire, mais il a des enfants qui le savent. J'engage fortement tous ceux qui ont des terres à affirmer d'obliger leurs fermiers, par intérêt réciproque, à s'abonner à un journal agricole.

Je forme les vœux les plus sincères pour le succès de la *Revue*.

Votre serviteur,

H. B...

Catalogue de graines de J. Vick, de Rochester, N.-Y.— Nous venons de recevoir ce Catalogue, qui est en même temps une publication trimestrielle des plus utiles pour tous ceux qui s'occupent de jardinage, soit des fleurs ou des légumes. L'abonnement à cette publication est nominal, seulement 25 centins. Au reste, il ne coûte rien à ceux qui achètent pour \$1.00 de graines de jardin. Nous devons en justice ajouter que depuis trois ans nous avons fait l'épreuve des graines venant de l'établissement de M. Vick, et toujours avec la plus grande satisfaction; aussi nous recommandons à tous ceux qui comprennent l'anglais de se procurer le *Vick's Floral Guide* pour 1876.

Il y a plus d'un mois, on m'a fait reproche de ne pas avoir mis dans la liste des ouvrages canadiens utiles à la classe agricole, ceux de M. l'abbé Provencher. Je confesse aujourd'hui ma faute, mais seulement que pour le *Traité élémentaire de Botanique*, qui devrait être un livre classique obligatoire. Il remplacerait avantageusement une foule d'histoires que l'on fait apprendre par cœur et qu'il serait suffisant de faire lire deux ou trois fois, telles que les histoires romaine, moderne, du moyen-âge, etc.

Tant qu'à l'autre ouvrage de M. l'abbé Provencher, *La Flore Canadienne*, c'est un livre national; c'est l'essence, la racine de la science agricole pour ainsi dire. De plus, cet ouvrage est illustré de plus de 400 gravures, en attendant qu'il rende illustre le nom de son auteur s'il ne l'est déjà, car déjà on cite Provencher comme on cite Linné, Buffon et Cuvier.

Nous procurons, par la malle, le *Traité élémentaire de Botanique* pour 40 centins.

La Flore Canadienne, 2 volumes in-8, \$3.50.

A. KÉROACK.

Depuis notre dernier numéro, nous avons reçu le 1^{er} numéro de la *Gazette des Familles*, maintenant la propriété de notre collaborateur, M. l'abbé Provencher.

Nous ne voulons pas lui faire des compliments sur sa nouvelle toilette, car ce n'est pas une amélioration que la *Gazette* a subi, mais c'est une complète transformation; on ne reconnaît son antiquité que par son titre et son ancien

prix d'abonnement: 60 centins. Imaginez un très-fort volume in-8 de plus de 700 pages, bien imprimé sur beau papier et rempli de matières des plus intéressantes pour 60 centins! Evidemment, M. l'abbé Provencher doit calculer de mourir sans laisser de rentes accumulées par sa plume.

Que toutes les familles canadiennes et chrétiennes s'empressent de s'abonner à la *Gazette des Familles*, et, pour cela, envoyez 60 centins à l'adresse de M. l'abbé Provencher, Cap-Rouge, P. Q.

Nous accusons réception du Rapport général du Commissaire de l'Agriculture pour 1874-75. Il traite de l'agriculture, de la culture de la betterave à sucre, de l'immigration, du rapatriement, qui vaut encore mieux, et des chemins de colonisation.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le gouvernement a affecté une somme annuelle de deux mille piastres pour aider à la publication d'un journal d'agriculture. Cette somme est mise à la disposition du Conseil d'Agriculture.

Nous espérons que le Conseil en disposera bientôt. En justice, nous devons dire que, comme éditeur de la *Revue*, nous reconnaissons à la *Gazette des Campagnes*, des droits au moins égaux pour la distribution du subside, et que le Conseil saura agir judicieusement dans l'intérêt de la cause agricole, qu'il est grandement temps de promouvoir d'une manière énergique aujourd'hui, qu'il est constitué et administré dans toutes ses parties, qu'il fonctionne avec entente et efficacité.

Monsieur l'Editeur de la REVUE.

Un de mes voisins désire connaître un remède effectif contre la gale. Ses moutons en sont infectés et il a essayé plusieurs remèdes sans beaucoup de succès. Comme c'est un renseignement qui sera très-utile à un grand nombre de cultivateurs, j'espère que vous en parlerez sur le prochain numéro de votre journal.

Un de vos abonnés,

A. M.

En effet, on prône un grand nombre de spécifiques pour guérir la gale; quelques-uns peuvent être plus ou moins bons, et d'autres ont l'inconvénient de faire éclore, sans les détruire, les larves des insectes qui constituent la maladie de la gale. D'autres remèdes déterminent l'inflammation de la peau et font doublement souffrir l'animal.

Tous les animaux domestiques sont sujets à cette maladie qui est des plus contagieuses, c'est pourquoi on a essayé une foule de remèdes pour combattre la gale.

Depuis quelques années, on est parvenu à mettre la main sur un remède aussi efficace que simple et facile à appliquer. Ce remède, c'est la benzine, produit extrait de l'huile de charbon. La benzine nettoie le poil ou la laine et la peau sans les affecter, elle détruit tous les insectes parasites, les poux, etc., etc.; de plus, elle a l'avantage de s'évaporer très-vite et de ne laisser aucune trace. La benzine est très-fluide, par conséquent son application est des plus faciles.

On doit l'appliquer le matin, avec la main; si l'opération est bien faite, souvent une seule application est suffisante pour guérir la gale radicalement ou toute espèce de maladies de peau causées par des insectes, soit sur des chevaux, bœufs, moutons, chèvres, etc., etc.

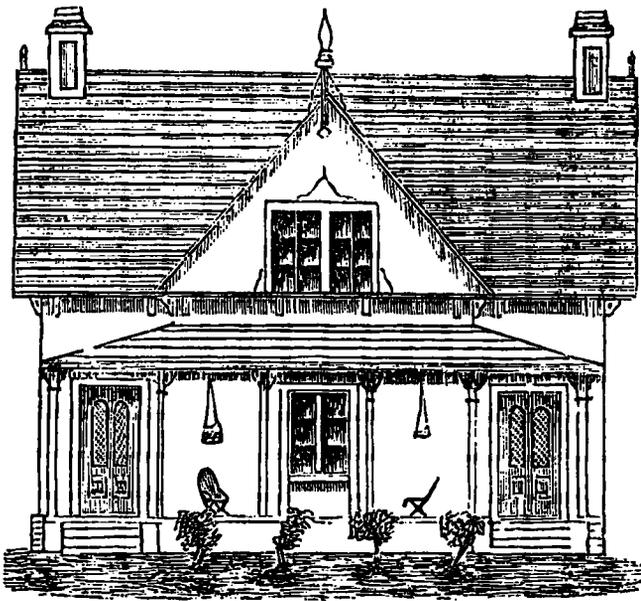
Ne vous servez jamais de la benzine le soir ou avec de la lumière ou près du feu, car elle est très-inflammable; on trouve cette huile chez tous les marchands de peintures ordinairement.

Bonne précaution à prendre quand on a soin ou que l'on visite des malades:

Il ne faut jamais manger ni boire dans les appartements où sont des malades et ne pas avaler sa salive, mais cracher chaque fois qu'on en éprouve le besoin.

PLAN DE RÉPARATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON DE CAMPAGNE.

(Echelle de 10 pieds au pouce).



Monsieur l'Éditeur de la REVUE AGRICOLE.

Sur le numéro 5 de la *Revue*, page 66, j'ai vu avec plaisir la gravure N° 2, parce qu'elle représente exactement ma maison actuelle; comme elle est encore solide, il m'en coûte toujours de la démolir, mais elle est tout à fait insuffisante: il me faudrait trois appartements de plus. Je m'étais enfin décidé à y ajouter une cuisine au côté sud. La vue de la maison réparée et agrandie m'a fait changer d'idée. Je la trouve magnifique. Mais, monsieur l'Éditeur, il est bien trop beau pour mes moyens actuels; je ne pourrais point dépenser plus de six cents piastres; si vous pouviez me faire un plan assez joli dans ces conditions, faites m'en connaître le coût et je vous enverrai l'argent de suite.

Votre très-humble serviteur,

L. R. G. de V...

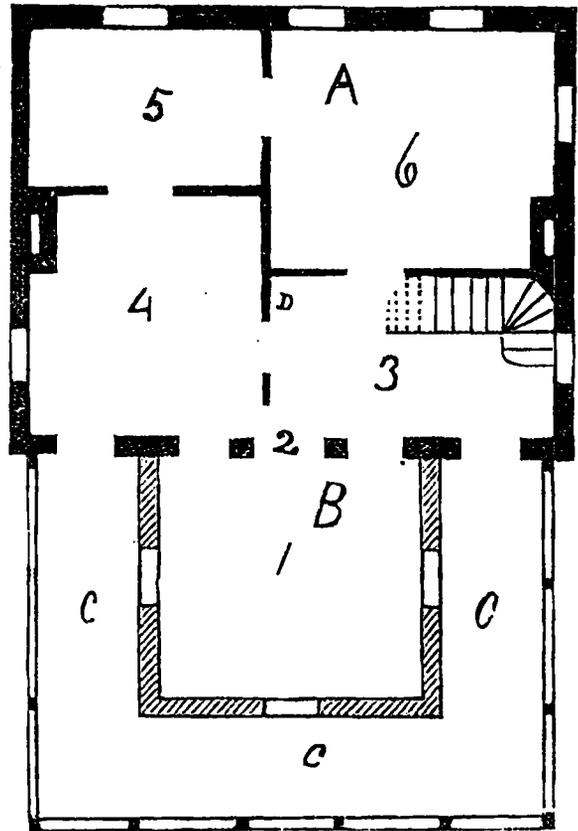
Après une correspondance suffisante, il ressort que la maison en question ci-dessus est encore solide avec la même apparence que celle représentée à la page 66, N° 5, excepté que les proportions en sont plus avantageuses: 24x30 pieds. Comme nous jugeons que ce plan sera utile à un grand nombre, nous le publions sur ce numéro; déjà un cultivateur, qui a eu occasion de voir les plans primitifs, est à préparer le bois nécessaire pour le mettre à exécution aussitôt les semences terminées.

- A. Ancien corps de logis.....30x24 pds.
- B. Addition au corps de logis...16x14
- C. C. C. Galerie couverte..... 6 pds larg.
- 1. Salle de compagnie.....15x13 pds.
- 2. Place du poêle.....
- 3. Vestibule.....15x09
- 4. Chambre à coucher.....13x13
- 5. " ".....15x09
- 6. Cuisine et salle commune....15x13

Entre les chambres à coucher 4 et 5, on peut placer trois portes en arche.

Au-dessus de la salle de compagnie, on peut ériger une grande chambre ou deux petites chambres à coucher de 13x7, le chassis du pignon est fait double dans ce but.

Dans le plan en question, il y a une grosse cheminée en pierre; il a fallu démolir la tête et la reconstruire en brique. Le plan est susceptible d'un grand nombre de combinaisons pour les divisions.



Dans le cas actuel, les fondations sortent de 2 pieds au-dessus du sol; le rez-de-chaussée a 8 1/4 pieds de hauteur et les mansardes, et l'arrière corps de logis est construit pièces sur pièces.

Si on avait envie de construire tout en neuf, il faudrait adopter le système de charpente en perches, construire les fondations jusqu'à 3 pieds au-dessus du sol pour avoir une bonne cave, mettre 9 pieds au rez-de-chaussée au moins et 8 pieds aux mansardes, et mettre la cheminée à D, tel qu'indiqué sur le plan.

Pour le plan actuel, il faut que la maison soit au moins à 45 pieds du chemin. Généralement, comme il a été déjà dit, on bâtit sans plan combiné et concerté d'avance, c'est pourquoi on voit si peu de goût pour les maisons dans nos campagnes et même dans nos villages; le plus que l'on fait, c'est de copier son voisin, en ayant soin de bâtir un pied ou deux plus grand, tandis qu'il n'en coûte pas plus pour bâtir avec goût. Quelquefois même on bâtit une maison double, c'est-à-dire deux corps de logis de différentes grandeurs, mais sur le même modèle, ce que l'on ne devrait se permettre qu'en agrandissant une ancienne maison, tout au plus.

Avant de décider la réparation d'une maison, de l'agrandir ou d'en changer l'aspect, on doit par économie la faire visiter par un architecte ou un entrepreneur habitué à construire sur des plans préparés avec soin, autrement il arrive très-souvent que l'on gaspille de l'argent en pure perte, et les réparations coûtent autant sinon plus qu'une reconstruction totale. Nous avons encore d'autres demandes pour des plans de maisons peu dispendieuses. Nous en donnerons sur les N° 9, 10 et 11. Sur le N° 8 paraîtra un plan complet de ferme, avec habitation et dépendances, copié de visu sur des constructions de ce genre en France et adapté à notre climat.

M. A. K.

Les Inconvénients de la Pipe.

L'art de fumer le tabac n'est pas très-ancien, mais il n'en est pas moins très-répandu. On a écrit des volumes sur les mauvais effets causés par le tabac et quelques-uns en faveur.

Quoi qu'il en soit, si les maux causés par l'habitude de fumer sont plus ou moins réels, il n'en est pas moins vrai que les quelques avantages qu'on est convenu de lui accorder sont à peu près nuls.

Pour notre part, nous n'avons point l'intention de discuter la question de nouveau, sinon d'en faire voir les graves inconvénients qui en résultent au point de vue agricole.

Un entrefilet qu'un ami de la *Revue* nous a passé ces jours derniers nous fait voir que, le plus souvent, les prétendus accidents d'incendies dans les fermes sont presque toujours le résultat des imprudences impardonnables des partisans de la pipe. Encore est-il étonnant que ces incendies ne soient pas plus fréquents. Combien de fois ne voyons-nous pas les propriétaires même aller à l'étable, à la grange avec une pipe enflammée, dont une seule étincelle peut détruire dans quelques instants le fruit de longues années de labeur !

On va soigner les bestiaux vers cinq heures, on soupe, ensuite on fait la veillée gaiement, ou bien on va causer chez le voisin ; on se couche sans inquiétude, et dans le courant de la nuit le feu se déclare : la lueur blafarde de l'incendie annonce au malheureux propriétaire que ses dépendances ne sont plus qu'un brasier, que sa récolte sur laquelle il comptait pour rencontrer ses affaires est détruite, que ses animaux, la richesse de sa ferme et sont orgueil, ont périés ! On le plaint, on ignore l'origine du désastre ! Eh bien, les trois quarts du temps, c'est la pipe, cette pipe de rien et inutile, une pincée de tabac, quelques cendres chaudes qui en sont la cause.

On ne devrait pas fumer, mais on est libre ; on abuse de cette liberté, et l'abus est pour ainsi dire invétéré. Mais pour notre intérêt, sinon pour l'hygiène et la prudence, ne devrait-on point régler l'usage de fumer ? Par exemple, fumer d'une manière modérée après le repas à la maison, proscrire la pipe aux enfants coûte que coûte, veiller avec soin sur les domestiques qui, d'ordinaire, fument sans précautions.

Dans l'état actuel de la société, il est impossible de proscrire l'usage de fumer, mais nous sommes tous intéressés à diminuer les mauvais effets de cet usage, et pour cela, vous surtout cultivateurs, si quelques-uns de vos enfants, de vos domestiques ont l'habitude de fumer, obligez-les de fumer à la maison ou aux champs, s'il n'y a pas de dangers immédiats ; ne leur permettez jamais de fumer autour ou dans les bâtiments de la ferme ; soyez de la plus grande sévérité sous ce rapport, non-seulement pour eux, mais aussi pour vous.

Le conseil est bon et l'exemple meilleur.

Société d'Agriculture N° 2, du comté de Charlevoix.—A une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture N° 2 de ce comté, tenue le 23 décembre dernier à dix heures du matin, à la Salle Publique de la paroisse de la Baie St-Paul, dans le but d'élire des officiers et directeurs pour l'année 1876, ont été unanimement réélus : Président : Samuel Boivin, écr. ; vice-président, Mars Fortin, écr. ; secrétaire-trésorier, M. Thomas Tremblay ; directeurs : MM. Octave Simard, Ovide Simard, Ovide Tremblay (Marc), Joseph Cimon (Xavier), François Turgon, Napoléon Tremblay et Alfred Simard (Goth) ; auditeurs : O. A. Clément, écr., N. P., et Joseph Perron, écr., N. P.

DES FERMES-ÉCOLES.

Où et comment le cultivateur peut-il acquérir l'instruction et l'éducation professionnelles qui lui sont indispensables pour bien exploiter sa terre ?

C'est là une des questions les plus importantes pour le Canada. Dans la situation difficile qui est faite à ce pays, il lui faut développer tous ses moyens de production. Il

faut des récoltes abondantes pour lui permettre d'accroître ses exportations.

Comment augmenter la production du sol ? En propageant dans les campagnes une bonne et solide instruction agricole ; en apprenant au cultivateur à mieux faire, à labourer plus profondément, à utiliser les engrais qu'il laisse perdre, à fabriquer de bons engrais, à s'en servir à propos, et à les appliquer à des assolements convenablement appropriés à son sol.

S'il est très difficile d'agir d'une manière efficace sur les hommes d'un âge mûr, qui ont, pendant toute leur vie suivi, sans y rien changer, les traditions routinières de leurs devanciers, il faut s'adresser aux jeunes gens afin de former des cultivateurs initiés aux bonnes méthodes d'exploitation.

Aussi, est-il du devoir des hommes qui disposent du budget du Canada, de fortifier et d'améliorer toutes les institutions ayant pour but de faire des agriculteurs intelligents, et, par là, de conserver à nos campagnes des travailleurs qui n'ont que trop de tendance à émigrer dans les villes, où ils sont appelés par l'appât du gain. Tous les crédits ayant pour objet d'accroître l'instruction agricole, doivent être considérés comme des dépenses éminemment productives, dont l'influence est des plus heureuses sur le développement des forces productives du sol, la vraie source de richesses d'un pays.

Certes, il est utile d'établir des conférences agricoles dans les villes et dans les paroisses ; il ne peut être nuisible de créer une école centrale et d'établir un institut agricole.

Toutes ces créations sont bonnes ; mais elles ne peuvent avoir tout leur effet que si les Fermes Ecoles sont nombreuses, dirigées par des hommes intelligents, dévoués et prudents, que si elles ont beaucoup d'élèves bien préparés.

Pour que les conférences agricoles rendent beaucoup de services, il faut que les auditeurs possèdent une certaine dose d'instruction, le désir d'apprendre et la bonne volonté d'accepter ce qui leur est enseigné. Ces conditions sont réunies chez le jeune homme qui sort de la ferme-école.

L'enseignement agricole, donné à l'École centrale ou à l'Institut, peut être utile au fils de propriétaire qui veut s'initier à la science agricole, et à tous ceux qui veulent s'occuper d'agronomie.

Mais le cultivateur et l'agriculteur, qui cultivent leurs terres par eux-mêmes ou qui exploitent une ferme plus ou moins étendue, ont besoin d'une éducation intellectuelle et manuelle. Ils ont besoin de s'exercer à tous les travaux des champs, de savoir conduire une charrue et diriger les instruments, de s'habituer aux soins à donner au bétail ; il leur faut connaître les principes raisonnés de tout ce qu'ils voient faire. Il importe qu'ils possèdent, avec l'amour de leur état, la conviction qu'ils y trouveront une existence honorable. Cette instruction professionnelle ne peut leur être donnée qu'à la ferme-école.

Mais, dit-on souvent, les fermes-écoles ne servent à rien ; les élèves qui en sortent ne sont pas en état de diriger avec succès une exploitation agricole quelque peu importante.

À cette objection, la réponse est facile : Place-t-on à la tête d'un régiment d'artillerie, ou autre, le jeune officier qui sort de l'École polytechnique ? L'aspirant de marine, au sortir de l'École navale, est-il immédiatement chargé de la direction d'un vaisseau ?

L'élève d'une ferme-école peut-il, en deux ans, acquérir les connaissances, le bon sens pratique, la maturité de jugement nécessaires pour diriger avec succès une exploitation agricole ? Il sort avec ce qui lui est indispensable pour devenir un bon agriculteur, il ne l'est pas encore.

D'ailleurs, pour répondre à cette question : Quelle est aujourd'hui l'utilité des fermes-écoles ?—Voici à ce sujet ce qu'en dit l'honorable et savant directeur d'une ferme-école en France, M. de Kerjegu :

« Elle arrête l'émigration de la jeunesse riche ou sim-

plement aisée des campagnes vers les professions dites libérales, en lui démontrant comment l'agriculture, bien comprise et intelligente dans ses procédés, cesse d'être un métier dur, peu rémunérateur, d'apparence vulgaire, et s'élève à la hauteur de la plus libérale, la plus digne et la plus saine, pour l'âme et pour le corps, des professions, ainsi que l'industrie la plus garantie contre les perturbations (chômages et banqueroutes) si fréquentes dans les autres industries et le commerce.

Les fermes-écoles pourront-elles encore, dans l'avenir, faire par le progrès agricole plus de bien qu'elles n'en ont déjà produit par le passé? Il n'y a pas de doute possible à cet égard, et le motif en est que les habitants des campagnes commencent à comprendre la nécessité de faire donner à leurs enfants une instruction saine et solide. Les élèves arriveront aux fermes-écoles mieux préparés, et, par suite, en sortiront plus instruits. Nous sommes donc à une époque où, loin de porter atteinte à l'institution des fermes-écoles, il faut la développer, la fortifier, et y apporter toutes les améliorations possibles, dût-on, pour cela, charger le budget du Canada de quelques dizaines de mille piastres. Toute économie dans cette voie serait désastreuse pour l'agriculture du pays.

Je crois que ce genre d'amélioration produirait des effets plus avantageux dans le Canada, et surtout dans la province de Québec, que la continuation de l'émigration Européenne, qui jusqu'à présent, si je suis bien renseigné, n'a pas donné les résultats qu'on en attendait.

Il est de notoriété publique que les pays qui sont devenus les plus florissants, et de plus en plus prospères, sont ceux qui ont su propager l'instruction agricole. Pourquoi le Canada ne suivrait-il pas cet exemple, maintenant qu'il en ressent forcément le besoin?

H. AUDRAIN.

LE LIÈGE.

Tout le monde connaît le liège et les divers usages qu'on en fait, mais un grand nombre, pensons nous, ignorent sa provenance.

Le liège qu'on emploie pour les bouchons, les fausses semelles de souliers, les flottes de pêche, etc., est l'écorce du Chêne-liège, *Quercus liber*, Linné, arbre de 40 à 60 pieds de hauteur, qui croît spontanément en Afrique, en Corse, en Espagne, et dans tout le bassin de la Méditerranée.

Cet arbre porte des feuilles arrondies, ondulées, dentelées, piquantes, tomentuses à la face supérieure; les anciennes tombent au mois de mai, et elles sont remplacées d'avance par de nouvelles pousses. Le gland est un peu plus petit que celui du chêne blanc, et comme lui presque sans aucune amertume. Il sert à la nourriture des animaux et est aussi mangé par l'homme. L'arbre se couvre d'une écorce épaisse, rugueuse, crevassée, dont la partie extérieure constitue le liège de l'industrie. Cette écorce extérieure peut être enlevée plusieurs fois sans faire périr l'arbre, pourvu qu'on ménage l'écorce intérieure pour protéger l'aubier et ne pas le laisser exposé à l'air libre.

Le chêne-liège est grandement cultivé en Espagne et dans toutes les provinces du midi de la France, en Italie, etc. Dans le midi de la France, les cultivateurs lui donnent le nom d'*Alcornaque*.

On recourt généralement au semis pour la reproduction. La croissance est assez lente; ce n'est que vers la vingtième année, lorsque l'arbre a atteint un diamètre de 8 à 10 pouces, qu'on peut opérer le premier écorçage. Cet écorçage peut ensuite se répéter tous les huit ou dix ans. Lorsque les arbres sont devenus fort et vigoureux, l'écorçage peut aussi s'opérer sur les grosses branches.

La récolte du liège, dit M. Dupuis, se fait à l'époque de la sève d'août, du 15 juillet au 15 septembre. On pourrait à la rigueur la prolonger jusqu'en octobre, mais

il en résulterait un grave inconvénient pour l'arbre, dont le liber dénudé se trouverait ainsi exposé à l'action désorganisant des pluies de l'automne et des froids de l'hiver.

Pour opérer l'écorçement, l'ouvrier commence par faire, à la naissance des branches, une incision circulaire qui pénètre jusqu'à l'aubier, sans l'entamer, puis il fait une autre incision longitudinale au bas de l'arbre. Pour détacher l'écorce du liber, il frappe de chaque côté de l'incision avec un bâton ou avec le dos de la cognée; puis il introduit entre les deux couches, selon leur degré d'adhérence, tantôt le fer de l'instrument, tantôt le manche, dont le bout est effilé dans ce but en forme de coin. Il ne reste plus qu'à répéter cette opération à la base de l'arbre, après lui avoir opéré une nouvelle incision circulaire; pour détacher le liège à la partie supérieure, on emploie aussi un levier de six pieds de long, dont une extrémité est taillée en biseau. L'écorce détachée tombe alors et présente la forme d'un cylindre creux, ce qui constitue le liège *en canons*. Pour avoir le liège *en planches*, on fait plusieurs incisions longitudinales. Dans tous les cas, l'écorce, rendue à l'atelier, est coupée en planches de quatre pieds de longueur et mise en piles de vingt-cinq plauches.

A mesure que le liège est enlevé, on le transporte dans les ateliers; là, on le ramollit au feu ou à l'eau bouillante, et on le met à la presse pour lui donner une forme plate; on le coupe alors en planches ou en morceaux de différentes grandeurs pour les besoins de l'industrie, et on les trie pour en faire trois sortes, de qualité diverse: le liège marchand, le liège de rebut et les débris, ou *travailles*. Le bon liège doit être d'un tissu serré, fin, flexible, en grandes tables unies, légères, sans crevasses, d'épaisseur moyenne et faciles à couper; sa couleur est fauve; une teinte blanchâtre ou grisâtre dénote un liège inférieur.

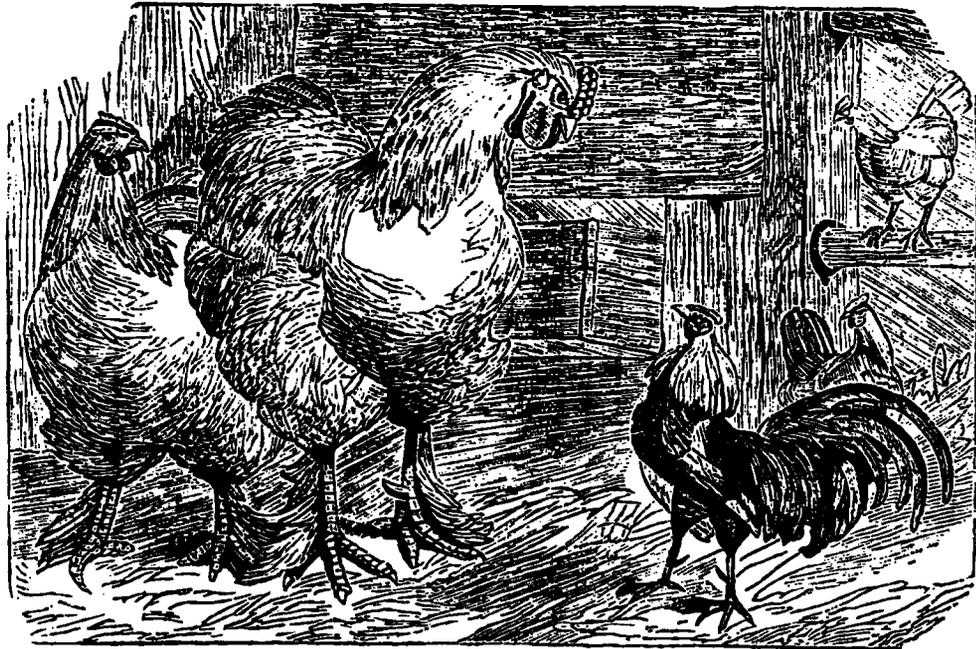
Les usages du liège sont suffisamment connus; le liber est excellent pour le tannage, aussi a-t-on, pour l'obtenir, exploité prématurément beaucoup de jeunes Alcornoques, au détriment de la production du liège, dont la qualité s'accroît avec l'âge de l'arbre jusqu'au dépérissement de celui-ci, qui arrive vers 150 ans.

Valeur relative des Engrais.

Le *Michigan Farmer* rapporte que différentes expériences sur la valeur relative des engrais, faites à la ferme attachée au collège d'agriculture de cet Etat, ont donné les résultats ci-dessous. On appliqua les divers engrais ci-dessous désignés en couverture, sur huit pièces de prairie, dans un sol sablonneux chaud, chaque pièce de la contenance d'un demi-arpent. Les résultats furent comme suit, pour quatre saisons, avec deux coupes par saison:

Pièce sans emploi d'engrais, rapport...	8,740lbs de foin.
Pièce avec 5 minots de cendres de bois, rapport.....	12,907 "
Pièce avec 2 minots plâtre, rapport....	13,226 "
Pièce avec 20 voyages de boue, rap....	13,816 "
Pièce avec 3 minots de sel, rapport....	13,969 "
Pièce avec 20 voyages fumier de cheval, rapport.....	14,686 "

Il résulterait de ces données qu'après le fumier de cheval, le sel viendrait en premier lieu comme agent le plus actif à être employé en couverture, pour la production du foin, qu'il l'emporterait de beaucoup sur le plâtre et les cendres. Toutefois, il ne faut pas oublier que le sel, comme le plâtre, n'est pas un engrais, mais seulement un stimulant, et que pour celui-ci comme pour celui-là, la qualité du sol où il est appliqué est grandement à considérer, tandis que les engrais proprement dits font bien partout et se font sentir plusieurs années ensuite.



No 1.
Race de Brahmapoutra.

No 2.
Race de Bantam.

VOLAILLES.

RACES DE BRAHMAPOUTRA ET DE BANTAM.

Après avoir indiqué à nos lecteurs les divers moyens économiques de nourrir les poules pour en retirer le plus de profit possible, je dois maintenant leur faire connaître les meilleures races, avec lesquelles ils pourront réussir plus sûrement, soit en les conservant pures, soit en faisant des croisements avec leurs races locales.

La race des poules la plus répandue en Canada est appelée *Commune* ou *Canadienne*: elle est composée de toutes les autres races.

Les poules communes sont de moyenne grosseur dans tous les pays où elles sont bien nourries, petites dans ceux où on les nourrit mal; leur plumage est de toutes les nuances. Elles sont souvent à demi-sauvages, elles volent presque aussi loin que les perdrix, défont toutes les précautions qu'on prend pour s'opposer à leurs dégâts, et ravagent les vergers, les treilles, les semis, en un mot toutes les cultures. Mais, comme en général on ne peut pas calculer ou mesurer ce qu'elles mangent et surtout ce qu'elles gâtent, une foule de bonnes ménagères de campagne, qui ont de ces poules, se réjouissent en disant: "*Mes poules pondent beaucoup et ne me coûtent presque rien à nourrir.*" L'élevage de ces poules sera certainement rejeté par quiconque aime à se rendre compte des choses, seul moyen de savoir s'il y a perte ou profit dans quelque entreprise que ce soit.

Les poules communes donc, quoique rustiques, bonnes pondeuses et bonnes couveuses, ne sont pas celles que je choiserais pour former une nouvelle basse cour, à moins que l'habitation ne soit entourée de terre en friche où les poules puissent aller chercher une partie de leur nourriture, sans qu'on ait à souffrir de leurs dégâts. Mais nous possédons aussi des races très-précieuses, ainsi que je vais le dire.

Race de Brahmapoutra.

Elle est originaire des bords du Brahmepoutra, fleuve qui traverse le royaume d'Anam, en Asie. Cette race est très-estimée en Angleterre, où elle a été introduite seulement en 1853.

Le coq est plein de hardiesse et de fierté; il a plus de

développement encore que le coq cochinchinois. Son plumage, qui est blanc et noir clairsemé ou rouge brun, est aussi plus riche et plus éclatant, et il pourrait, ainsi que les poules, faire l'ornement d'un parc.

Le coq de Brahmepoutra, qui a obtenu le premier prix au concours universel en 1856, pesait près de 11 livres; il a été vendu 2,500 francs. Cette race a le défaut de craindre l'humidité et le froid. C'est pourquoi je ne conseillerai de l'élever pure qu'aux amateurs soigneux et intelligents. Aux autres, je les engagerai à se procurer un bon coq pur, d'un an au moins, pour croiser avec leurs races communes, ils éprouveront moins de difficultés, plus d'avantages, et auront des produits énormes faciles à engraisser.

Cette race pure, bien entretenue, est bonne pondeuse, très-bonne couveuse, et fournit une chair abondante.

Le croisement avec la race de Crève-cœur donne des coqs, lorsqu'ils sont chaponnés, dont les formes et le plumage sont tellement remarquables par leur beauté, qu'on ne peut plus s'en défaire.

La gravure No 1, que nous empruntons à l'*Agriculteur Américain*, représente un coq Brahmepoutra pur; il suffit d'examiner ce beau volatile pour être tenté d'en avoir et de concourir à en propager l'espèce, la conserver avec tous ses caractères et chercher à en augmenter encore le poids, s'il est possible, par un élevage soigné et une nourriture abondante.

Le choix d'une race et des sujets doit être fait judicieusement; soit qu'on veuille former une basse-cour avec un coq et des poules de même race, soit qu'on veuille faire un croisement, il faut choisir les sujets les plus lourds, les plus larges, les mieux portants, à peau blanche, à pattes courtes, les poules qui pondent les œufs les plus gros, et préférer les coqs les plus forts et les plus ardents; il faut surtout que ces sujets possèdent au plus haut degré les qualités qu'on recherche dans leur race; et pourvu qu'on leur donne de bons soins et une nourriture abondante, le succès est certain, le croisement réussit, ou si l'on agit sur un coq et des poules de même race, non-seulement on maintient la race, mais on doit chercher à l'améliorer.

C'est du coq que dépend le succès, c'est pourquoi il ne faut pas lui donner plus de douze poules; par ce moyen, il les féconde toutes, et les couvées sont plus belles. Il faut réformer sans pitié les bêtes chétives ou mal confor-

mées, afin de maintenir la population de la basse-cour à son degré de supériorité ou de l'y amener graduellement et d'en tirer toujours bon parti.

La poule doit être douce, bien emplumée, avoir le bassin large, l'abdomen ou jabot gros et pendant, ne pas être farouche.

Il ne suffit pas de choisir des types purs, il faut les conserver avec soin, et, pour cela, on dispose de petits enclos appelés parcs, de petits poulaillers dans lesquels on enferme, à la fin de l'hiver, avant la saison des amours, les types des races qu'on veut croiser ou propager.

Si on abandonne la meilleure race à elle-même, si on ne la nourrit pas abondamment, si on ne lui donne pas tous les soins dont elle a besoin, si on laisse pénétrer dans la basse-cour des coqs défectueux ou des coqs de race commune, et qu'on ne supprime pas rigoureusement tous les sujets inférieurs, il est certain que la race se dégénérera vite. Nous venons de voir et d'étudier la plus forte de toutes les races, qui convient généralement pour les personnes soigneuses et économes qui aiment les grosses poules. Voyons maintenant la plus petite.

Ceux qui ne s'intéressent pas autant à l'éducation de la volaille peuvent aussi trouver leur compte avec d'autres races sans se donner de trouble, je dirai même en se procurant de l'agrément.

Tout le monde connaît, sous le nom de race anglaise, plusieurs variétés d'une charmante race naine, qui toutes ont l'avantage de pondre dans toutes les saisons, de bien élever leurs poussins, d'engraisser facilement et d'avoir une chair très délicate.

La poule anglaise est blanche ou d'un jaune mêlé de blanc et de brun ; elle ressemble à la perdrix rouge et a presque la délicatesse de sa chair. Elle est pattue, c'est-à-dire qu'elle a des plumes jusque sur les ergots, elle est basse sur jambes. Elle est assez sédentaire et gratte peu, parce que les plumes qui garnissent ses pattes l'en empêchent. Ses œufs ne sont guère plus gros que les œufs de pigeon. On l'emploie à couvrir les œufs de faisans et de perdrix. Elle est si douce, elle manie avec tant de délicatesse les œufs qui lui sont confiés, que ces éducations réussissent presque toujours.

Race Bantam.

Il y a une charmante variété de cette race, à pattes non pattues, que représente la gravure N° 2, et qui porte le nom de Bantam, dont les qualités sont remarquables. La voix des coqs est très-aigue ; les poules sont très-familiales, accourent au moindre appel, d'une voix amie, suivent facilement les gens qui les aiment, perchent à côté d'eux sur les branches et leur mange dans la main, mais les coqs sont très-disposés à la bataille et attaquent quelquefois les enfants.

Leur plumage est d'un rouge vif doré, et celui de la poule ressemble beaucoup à une perdrix.

Voilà les deux extrêmes ; plus tard nous étudierons les races intermédiaires, afin de satisfaire tous les goûts et d'encourager celles qui répondent le mieux aux besoins et aux climats du pays.

Le 11 novembre 1875.

H. AUDRAIN.

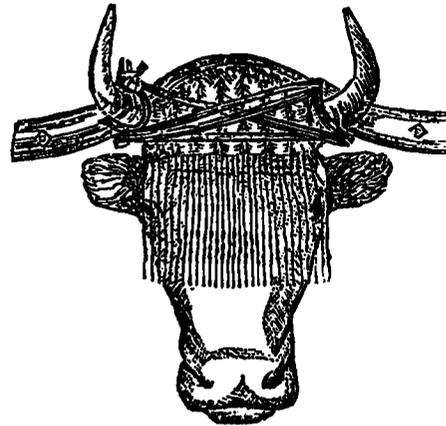
De l'Attelage du Bœuf au Joug.

Le bœuf est un animal très-économique pour les travaux d'une ferme, principalement pour les courtes distances et pour les travaux pénibles, des défrichements, où le cheval s'impatiente, se tarc et se fatigue beaucoup à cause de son énergie et de la vitesse avec laquelle il cherche à triompher d'un mauvais pas. Le bœuf étant un animal plus patient, triomphe par cette raison plus avantageusement des obstacles difficiles ; quoique enfoncé dans la boue jusqu'au ventre, il tire sans cesse et



Forme du Joug.

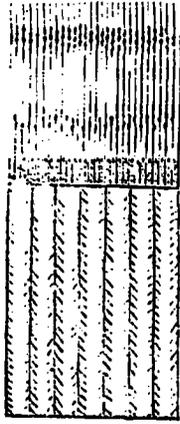
ne se rebute pas comme le cheval. Le bœuf, en outre, n'est pas si exigeant sous le rapport de la qualité des aliments et encore moins pour son attelage ; de plus, s'il ne travaille pas et qu'il soit bien entretenu, il profite pour la boucherie. Comme on le voit, c'est un animal précieux qu'il importe de traiter avec douceur et d'atteler de manière à ne pas rendre leurs services aussi pénibles, comme on le fait généralement dans la Province par l'emploi du joug double en bois, dont la partie supérieure vient presser sur les épaules, et les plions aussi en bois étranglent l'animal et l'exposent pendant le tirage à être asphyxié et à avoir des congestions cérébrales, que l'on prend pour des coups de soleil ou des maux de cornes, etc. Ces pauvres animaux, non-seulement ont par l'usage de ce joug à souffrir de la respiration, mais en outre les veines jugulaires se trouvant serrées, le sang veineux ve-



Joug fixé sur les Cornes.

nant de la tête ne peut se rendre au cœur pour y être purifié, il se trouve refoulé vers le cerveau, c'est pourquoi les bœufs attelés de cette manière ont toujours les yeux rouges lorsqu'ils tirent. Ils éprouvent donc à chaque instant une gêne qui peut les faire périr ; ensuite, lorsque la charge les pousse, ils ne peuvent la retenir, ils se heurtent l'un sur l'autre et sont ballottés de manière à ne savoir ce que faire d'eux. C'est pour ces raisons que je blâme ce mode d'attelage pour le bœuf, et je trouve que le joug que l'on fixe sur la nuque, derrière les cornes, est bien préférable, qu'il soit double ou simple, comme le représente la figure que nous reproduisons de *l'Agriculteur Américain*, parce que l'animal est libre dans sa respiration, il n'est pas exposé à être écorché si on lui met un coussin en cuir ; il rend plus de force effective, parce qu'il est plus maître de sa charge ; s'il monte une côte, il baisse la tête ; s'il descend, il la dresse et se décharge ; en outre, la charge ne peut le balloter parce qu'il peut diriger le timon ; en outre encore, lorsqu'il a fini sa journée, il n'a pas les muscles des épaules meurtris comme dans l'autre système : s'il fait chaud et que les mouches l'incommodent, il est facile de lui mettre un chasse-mouche en ficelle sur les yeux et sur le nez, de manière qu'en secouant la tête il puisse s'en débarrasser ; en l'attelant, on passe la partie non cordée sous la tête (ou coussin), qui ordinairement porte deux lunettes par où passent les cornes.

Il faut bien se servir des animaux, mais il ne faut pas leur être barbare jusqu'au point d'aimer mieux les voir souffrir martyr à notre service, que d'employer un sys-



Chasse-Mouches.

tème d'attelage un peu plus coûteux qui les mettrait plus à leur aise.

La gravure ci-dessus nous fait voir une tête de bœuf et un joug simple fixé sur la nuque derrière les cornes, tel qu'on doit l'attacher.

Le joug simple ne diffère du double qu'en ce qu'avec ce dernier on peut faire travailler un bœuf seul avec des chaînes accrochées aux deux extrémités; il a les mêmes avantages que le joug double, et, de plus, lorsqu'on le veut, on peut atteler ce bœuf à un travail comme un cheval, ou le mettre même à travailler au labour, avec des chevaux devant par exemple. Enfin, si on a deux bœufs dressés ensemble au joug double, s'il vous arrive d'en perdre un ou de vouloir en engraisser un, l'autre peut encore vous servir avec un joug simple; il n'en n'est pas de même avec le système de joug collier en bois.

Les jougs doivent être faits en bois léger bien sec et fort, en hêtre surtout; il faut rejeter les bois lourds. Un joug doit être assez long pour qu'un bœuf tire en droite ligne, sans être contourné, car alors les bœufs auraient l'encolure fléchie et ne pourraient développer toutes leurs forces. Il faut aussi que le joug soit assez épais de haut en bas pour que le tirage corresponde au niveau du front. Les jougs qui ne sont pas encavés compriment la nuque de l'animal et le font porter le nez au vent. Il faut que les oreilles soient parfaitement à l'aise, que le timon soit dans la ligne du front. On fixe le joug avec des courroies; pour protéger le front et la nuque, on applique le coussin.

Si le timon (ou la flèche) ne passe pas dans le joug, on fait des anneaux en bois cordé ou en fer, mais ces derniers ont l'inconvénient d'user vite le timon.

Il faut toujours égaliser les forces des bœufs, en faisant plusieurs trous transversaux au milieu du joug par où l'on passe la tige de fer courbe qui porte les anneaux.

Dans un autre numéro, je parlerai des avantages du collier en cuir et des harnais qu'il nécessite pour le bœuf, etc.

H. AUDRAIN.

Ce qu'il faut faire et se garder de faire à une Vache dite Empommée.

L'introduction d'un corps étranger dans l'œsophage (tube digestif), d'une pomme, d'un morceau de racine quelconque, carottes, betteraves, navets, etc., est une chose assez fréquente en ce moment chez le gros bétail et chose assez connue de tous les habitants pour ne dispenser d'entrer dans de longs détails concernant les symptômes de cet accident.

Il en est deux cependant très-essentiels, qui sont la météorisation (ou gonflement de la panse), et le rejet par la

bouche très-fréquent de la salive ou du liquide que l'on a fait boire à l'animal.

Supposons que nous ayons une vache empommée, et voyons comment les choses se passent habituellement. On se hâte alors d'aller chercher dans le voisinage l'homme qui a la réputation d'être soi-disant connaisseur pour ces sortes d'accidents.

S'il ne peut faire remonter le morceau de pomme ou autre de façon à pouvoir le saisir avec la main dans le fond de la gorge, il se sert d'un brin d'osier, d'un pied de fouet ou même d'un déponnoir qu'il introduit dans la gorge, afin de la faire descendre dans l'estomac. Il y va quelquefois si brutalement, que l'instrument glisse à côté de la pomme et vient percer ou déchirer le conduit œsophagien, ou bien encore qu'il se casse dans la gorge. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'inflammation qui résulte de ces accidents est si grande, et la blessure est si sérieuse, qu'elle est sans remède et qu'il faut sacrifier l'animal pour la boucherie.



Place pour le Trocart.

D'autres fois, on prend deux maillets et l'on essaie d'écraser la pomme à coups redoublés sur les tissus qui l'enveloppent. Inutile de dire que dans le cas assez rare où l'on arrive à l'écraser, l'engorgement qui résulte de ces manipulations arrête aussi la déglutition et fait dépérir énormément l'animal, s'il ne le fait pas mourir.

Enfin, quand la pomme se trouve dans la première partie de l'œsophage et que l'on pense pouvoir la faire remonter facilement dans la gorge afin de la saisir avec la main, on introduit dans la bouche les doigts d'une fourche que l'on met au travers des deux mâchoires, et l'on blesse ainsi quelquefois très-sérieusement la muqueuse buccale et l'os maxillaire, et lorsque l'opération a réussi par hasard, l'animal se trouve très-fatigué et reprend difficilement à manger.

Pendant toutes ces manœuvres, en général toujours très-longues, la météorisation augmente et le malheureux patient meurt entre vos mains.

Voilà ce qu'il faut se garder de faire.

Voyons maintenant ce qu'il faut faire.

La seule chose à faire si l'on ne peut faire remonter la pomme dans la bouche, c'est la ponction du Rumen dans le flanc gauche, ainsi que le représente la gravure, en enfonçant avec un trocart, ou simplement d'un seul coup de la main droite, la lame pointue d'un petit couteau bien coupant, et aussitôt après avoir percé la peau et l'abdomen, on place dans l'ouverture le tube d'un petit entonnoir pour que les gaz puissent s'échapper, ensuite on le fixe avec une ficelle qui fait le tour du corps. Au moyen de cette simple opération, presque toujours inoffensive, on empêche l'animal d'asphyxier, on lui permet de vivre et l'on gagne ainsi un temps précieux.

On abandonne ensuite l'an mal à lui-même, et l'on est tout étonné de voir qu'au bout de douze heures il a recommencé à ruminer ou à manger.

Ce temps est plus ou moins long, selon le degré de maturité de la pomme.

Celle-ci s'est ramollie et elle a subi une véritable cuisson par la chaleur de l'intérieur du corps qui l'a pénétrée progressivement, et elle a descendu dans l'estomac par son propre poids ou par les contractions du tissu œsophagien.

Cette expérience ne m'a jamais donné d'accidents à regretter, dans quelque circonstance où je me sois trouvé.

Si cependant il arrivait par hasard qu'au bout de vingt-quatre heures le morceau ne fût pas descendu, on pourrait essayer de le repousser avec un instrument quelconque, bien graissé et arrondi du bout; l'on n'éprouverait qu'une faible résistance à cause du ramollissement qui serait très-avancé.

Il y a tout avantage à ne pas se presser, et il ne faut pas s'inquiéter de laisser un animal douze ou vingt-quatre heures sans manger.

En résumé, quand l'on a une vache empommée, il faut s'abstenir de toutes les manœuvres, de tous les procédés employés ou recommandés jusqu'à ce jour et qui exposent à de nombreux accidents; faire la ponction du rumen et attendre, c'est-à-dire abandonner l'animal à lui-même. Si on a employé un trocart, il faut aussi laisser le tube et sa garde dans l'ouverture et le fixer aussi au moyen d'une ligature qui fait le tour du corps.

H. AUDRAIN.

CONNAISSANCES UTILES.

POSTES.—TIMBRES-DE-POSTE ET CARTES POSTALES.

La Direction des Postes, en Canada, est sous le contrôle du gouvernement fédéral. Un ministre, portant le titre de Maître-Général des Postes, en a la surveillance et la direction, avec un salaire de sept mille piastres par année. Il nomme à tous les emplois, ou du moins ceux-ci ne sont accordés qu'à ses suggestions; il conclut des traités postaux avec l'assentiment du Gouverneur en conseil, mais il décrète ou accorde de son chef l'érection de nouveaux Bureaux de Poste, sur requêtes, pourvu que celles-ci soient favorablement appuyées par les inspecteurs spéciaux ou par l'influence des représentants du pays.

Tout endroit important, autre que des villes, villages ou paroisses, civilement et canoniquement érigées, peuvent obtenir l'érection d'un bureau de poste, pourvu qu'il y ait une population résidente suffisante.

Ordinairement, on obtient ces bureaux de poste par requêtes au Maître-Général des Postes, appuyées par le député du comté, tel qu'indiqué plus haut, pour prouver la nécessité d'un bureau de poste.

Les malles sont transportées, soit par chemin de fer, dans des chars spéciaux, à raison de tant du mille; soit par bateaux à vapeur, aussi par contrats spéciaux; soit par les vapeurs océaniques, par un subsidé annuel; soit enfin par postillons, qui s'engagent ordinairement pour l'espace de trois ans à transporter les malles de Sa Majesté d'un endroit à un autre, en vertu de contrats basés sur des soumissions. Les postillons organisent ordinairement des lignes de diligence pour passagers.

Avec le système postal en vigueur depuis le 1^{er} octobre courant, on peut expédier par les malles une foule d'articles autres que des lettres, cartes postales, papiers, livres, etc., etc., à un prix bien minime; tels que montres, boîtes diverses, papeteries, échantillons, ustensiles, livres volumineux, graines de semences, plants d'arbres, et une foule d'autres objets autres que des liquides, verreries sujettes à se briser, et des produits chimiques dangereux, poisons, etc.

On ne peut et on ne doit jamais joindre à ses envois des lettres ou autres écrits.

Les lettres, pour toutes les parties de la Puissance du

Canada et pour les Etats-Unis, doivent être affranchies par un timbre de trois centins par chaque demi once; ainsi une lettre pesant une once, mais pas plus, paiera six centins. Si elle pèse une once et demie, il faudra payer neuf centins, et ainsi de suite. Il faut que tout ce que l'on met à la poste soit payé à l'avance, autrement les lettres, paquets, etc., ne seront point transmis.

Les circulaires imprimées, sous enveloppe non scellées, doivent être affranchies par un timbre d'un centin.

Les lettres mises à la poste pour être distribuées dans le même lieu, sont assujetties à une taxe d'un centin.

Les paquets, livres, échantillons, etc., sont expédiés sur payement d'un centin par quatre onces ou par chaque partie de quatre onces.

La taxe sur les journaux et publications canadiennes, paraissant au moins tous les mois, est d'un centin par livre ou toute fraction d'une livre, payable par l'expéditeur.

Les lettres pour Terre-Neuve, l'Angleterre, l'Ecosse ou l'Irlande, doivent être affranchies par un timbre de cinq centins par demi-once.

Les lettres pour la France sont sujettes à une taxe de dix centins par quart d'once ou de seize centins par demi-once, et pour la Belgique de dix centins par demi-once et vingt centins pour trois quarts d'once.

Quelquefois, il arrive que l'on confie aux postillons des lettres ou des paquets; on ne doit jamais le faire, à moins d'y fixer les timbres nécessaires à l'affranchissement, autrement on s'expose à payer une forte amende et à faire perdre au postillon son contrat. D'autres fois, on expédie des paquets dans lesquels on inclut des lettres manuscrites, des factures ou reçus; alors on s'expose à l'amende et à la confiscation, pour épargner une carte postale d'un centin ou d'un timbre de trois centins.

Les cartes-postales sont un progrès réel; elles sont fournies dans tous les bureaux de poste au taux uniforme d'un centin, y compris la taxe de transmission dans le Canada et les Etats-Unis.

Sur la face de la carte postale, portant l'effigie du timbre, on n'y doit mettre que l'adresse, le lieu, le comté, et les initiales de la Province ou de l'Etat.

Voici les initiales les plus usitées :

Province de Québec.....	P. Q. ou Q.
“ d'Ontario.....	Ont.
“ du Nouveau-Brunswick....	N. B.
“ de la Nouvelle-Ecosse.....	N. S.
Ile du Prince Edouard.....	P. E. I.
Manitoba.....	M.
Massachussetts.....	Mass.
Rhode-Island.....	R. I.
Connecticut.....	Conn.
New-York.....	N. Y.
Vermont.....	Vt.
New-Hampshire.....	N. H.
Ohio.....	O.
Michigan.....	Mich.
Pensylvanie.....	Pen. ou Pa.
Maryland.....	Md.
Delaware.....	Del.
Illinois.....	Ill.

Sur les lettres adressées aux Etats-Unis, on doit toujours ajouter U. S. pour en faciliter la distribution; si c'est pour l'Angleterre, la France ou tout autre pays, on écrit au long le nom du pays de destination, sur le haut ou le bas de l'enveloppe.

Pour en revenir aux cartes-postales, nous dirons que sur le côté blanc on peut écrire tout ce que l'on veut et autant que l'on veut. Quelques personnes écrivent sur deux sens avec de l'encre de nuance différente. Les cartes-postales sont très-commodes; tous les cultivateurs comme les hommes d'affaires devraient toujours en avoir une certaine quantité sous la main.

En Canada, nous avons des timbres poste d'un demi-centin imprimés en noir; d'un centin, en jaune; de deux centins, en vert; de trois centins, en rouge; de cinq

centins, en grisâtre ; de six centins, en bistre ; de dix centins, en violet clair ; de douze centins et demi, en bleu ; et de quinze centins, en violet clair.

Les timbres-postes sont imprimés sur papier au nombre de cent sur chaque feuille ; cette dernière est enduite de gomme arabique, et les timbres se divisent au moyen de lignes perforées. On peut se procurer les timbres-postes et les cartes-postales dans tous les bureaux de poste et dans d'autres bureaux autorisés à cet effet. Une commission de cinq pour cent est accordée pour la vente.

Je profiterai de cet article sur les postes pour faire une remarque et un reproche. Dans la province de Québec, il arrive trop souvent que des cultivateurs, s'imaginant faire de gros profits, sont portés à faire de la compétition au rabais pour le transport des malles, sans compter qu'ils font un tort grave à d'autres, plus qualifiés pour ce genre de vie. Ces cultivateurs n'ont en vue qu'une certaine somme d'argent, sans calculer toutes les dépenses qu'ils doivent encourir. D'abord, il faut un homme exclusivement employé au transport de la malle et au soin des chevaux, soit au moins \$300 par an ; plus, deux chevaux forts et vigoureux et deux bonnes voitures, sans tenir compte des harnais et des réparations de voitures, qu'on ne peut évaluer à moins de \$400 de dépense par an, soit en tout \$700, pour une moyenne de 20 à 25 milles. Eh bien, combien y en a-t-il qui ont \$700 pour un tel contrat ? Il n'y en a pas un seul. Bien plus, voici les clauses d'un contrat de transport de malles de 26 milles, desservant trois bureaux de postes importants. Il y a 4 milles de savanes, et, le printemps et l'automne, les chemins sont bien mauvais, le terrain étant glaiseux pour la plus grande partie. Ce postillon était un cultivateur à l'aise. Quel prix a-t-il, pensez-vous, pour ce service ? Il a moins de \$300 pour le tout, et, tous les ans, il ruine un cheval et une voiture. Il a bien par-ci par-là un passager d'occasion ou un paquet de commissions qui peuvent donner environ \$150 par an ; eh bien ! est ce là une rémunération équivalente pour un cultivateur ? Au contraire, pour votre intérêt, ne faites opposition à personne pour le transport des malles, et ne vous portez pas caution pour un autre à moins qu'il n'ait un prix suffisant et honorable ; je ne veux pas dire que l'état de postillon n'est pas honorable pour un cultivateur, mais c'est le salaire qui ne l'est pas. Le Département des Postes a de bons revenus, le Gouvernement est capable de payer ses serviteurs, et, quand bien même il ne le serait pas, ce n'est pas une raison pour qu'un particulier se ruine pour le public.

J'espère que les lecteurs de la *Revue* me pardonneront ce reproche ; je ne l'ai fait que dans l'intérêt des cultivateurs et pour les mettre en garde contre des appréciations mal calculées.

Dans un prochain numéro, nous parlerons des timbres judiciaires et du tarif légal, où nous montrerons combien peut coûter un procès au cultivateur, et tâcherons de le mettre en garde à l'avenir pour éviter des affaires à moitié ou mal faites.

M. A. KÉROACK.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Question des engrais. — Engrais minéraux et fumier de ferme. — Réaction constatée en Angleterre. — Prix des fumiers d'étable. — Substances employées en litière. — Chaumes de céréales, sciure de bois, feuilles sèches, tourbe. — Emploi des coprolithes en poudre.

Développer la production des engrais, faciliter leur assimilation par les végétaux, tel est aujourd'hui l'un des plus importants problèmes que l'agriculture de tous les pays ont à résoudre, et dont se préoccupent pour ainsi dire constamment les cultivateurs anglais. Sans doute, il existe des succédanés du fumier de ferme : tel que la potasse, l'ammoniaque, l'acide phosphorique et divers autres éléments constitutifs de la vie végétale peuvent

s'obtenir à meilleur marché que le fumier d'étable ; mais celui-ci, n'en est pas moins, de l'avis du plus grand nombre de fermiers, l'élément essentiel et absolu de la végétation pour la plupart des cultures. On ne saurait donc apporter trop de soin à la production de cet engrais et au moyen de lui conserver toutes ses qualités.

Considéré comme engrais, le guano a d'autant plus de valeur qu'il renferme plus d'ammoniaque et d'acide phosphorique. Le meilleur guano, on le sait est celui du Pérou : mais les dépôts des îles Chinchas étant épuisés, le gouvernement péruvien a dû faire exploiter le gisement des îles Guanope. Ces guanos, dont la teneur en produits nitrogénés est très-faible, sont en conséquence de qualité inférieure, aussi la confiance que l'on avait dans les guanos du Pérou a-t-elle été très-ébranlée. Il s'est même produit un revirement en faveur de l'emploi du fumier de ferme et des autres engrais d'un maniement moins facile que les guanos et les superphosphates de chaux.

D'autre part, le prix élevé de la viande de boucherie a porté les fermiers à donner plus d'attention à l'élevage et à l'engraissement du bétail. Ils ont nécessairement été amenés à développer la culture des navets et des autres racines, et à faire dans l'alimentation un emploi plus général des tourteaux oléagineux ou des galettes de graines de lin. De là accroissement de la quantité des fumiers dont la puissante fertilisante a été considérablement augmentée, les tourteaux et les graines employées à la nourriture des bestiaux y ayant introduit des produits nitrogénés (azolés) et phosphorés plus abondants. Les fermiers sont arrivés à se rendre un compte bien plus exact que par le passé de l'action réelle des fumiers, et à comprendre que couvrir les terres de paille pourrie est pour ainsi dire peine perdue.

Depuis peu, les fumiers de toute espèce, fumiers d'étable, fumiers de ville, sont beaucoup plus recherchés, et le prix s'en est naturellement élevé. Les engrais nitrogénés, tels que les nitrates de soude et les sulfates d'ammoniaque, sont aussi en hausse ; mais cette élévation des prix s'est surtout produite sur les fumiers de ferme et de ville. A Edimbourg, le prix des fumiers s'élève continuellement, et aujourd'hui on le paye 8 à 10 chelins la tonne. Cet engrais, transporté en chemin de fer et camionnage compris, doit revenir à 12 ou 13 chelins la tonne.

Ces faits montrent quelle importance capitale nos voisins attachent à la production du fumier de ferme. Aussi leurs publications reviennent elles sans cesse sur des principes et des conseils qui, à ce qu'il paraît, ne sont pas mieux écoutés ni suivis là bas qu'ici.

En Angleterre, la stabulation du bétail en hiver et au printemps est une habitude assez généralement répandue chez tous les fermiers ; elle a pour résultat nécessaire une production considérable de fumier d'étable. Les éléments essentiels de cet engrais sont la paille et ses succédanés ; mais, comme le prix de celle-ci ne permet pas toujours de l'employer pour faire de la litière, il n'est pas sans intérêt d'examiner comment on peut la remplacer. Dans les fermes où la paille est comparativement rare, on a recouru aux chaumes de blé ou d'avoine qu'on arrache par un temps sec, au moyen du scarificateur ; on donne ensuite un coup de herse pour débarasser les racines de la terre qui y était adhérente, puis on les transporte à la ferme. On fait aussi usage de la fougère et de la sciure de bois ; cette dernière, employée sèche, absorbe des quantités considérables d'urine. Quand elle est saturée, la fermentation s'y établit, et peut alors servir d'excipient pour les urines. On ne dédaigne pas les feuilles sèches, pas plus que les mousses et la tourbe, qui viennent grossir aussi le tas de fumier, toutefois, la meilleure manière d'utiliser la tourbe et les matières végétales est de les mélanger avec des substances calcaires ; leur décomposition est ainsi plus rapide, et l'on obtient un engrais excellent pour les terrains sablonneux ou argileux. (à continuer)



ACHETEZ LE MEILLEUR.

DICTIONNAIRE D WEBSTER

Non-Abrégé.

10,000 mots et définitions qui ne se trouvent dans aucun autre dictionnaire.

3,000 GRAVURES ; 1800 PAGES 4to ; prix \$12

Webster est le dictionnaire par excellence, il ne laisse rien à désirer.

[Prés. Raymond, Col. Wascar.]

Et chaque étudiant connaît la valeur de cet ouvrage.

[W. H. Prescott, l'Historien.]

Beaucoup croient que c'est le Dictionnaire le plus complet qui existe.

[Dr. G. H. Holland.]

Sous presque tous les rapports, il l'emporte sur tous ceux que je connais.

[George P. Marsh.]

Très-utile dans nos bureaux : nous corrigeons nos épreuves d'après cet auteur.

[A. H. Clapp, imp. du Gouvernement.]

Et de tous les Dictionnaires c'est celui qui donne les meilleurs définitions des mots scientifiques.

[Prés. Helchcock.]

Résumé des connaissances universelles : tel est le Dictionnaire de Webster.

[W. S. Clark, Prés. Col. d'Agriculture.]

" C'EST LE MEILLEUR DICTIONNAIRE ANGLAIS QUI EXISTE.—[London Quarterly Review, Octobre 1873.]

Nouvelle Amélioration

Nous avons ajouté dernièrement à cet ouvrage en sus des 3,000 gravures qu'il contenait déjà, quatre pages de

GRAVURES COLORIÉES

exécutées à grands frais.

AUSSI :

Le Dictionnaire National Illustré DE WEBSTER.

1030 pages oct. 600 Gravures. Prix, \$5.

C'est le Dictionnaire classique en usage aux Etats-Unis.

PREUVES, 20 CONTRE 1.

En 1873 les ventes des Dictionnaires de Webster en ce pays ont été vingt fois plus considérables que celles des autres dictionnaires. Comme preuve du fait nous enverrons, sur demande, les certificats de plus de cent libraires demeurant en différents endroits.

Publié par G. & C. MERRIAM, Springfield, Mass. A vendre chez tous les libraires. Janvier 1876.

TRADUCTION

D'UN OUVRAGE DE

S. E. LE GOUVERNEUR-GENERAL.

A YACHT VOYAGE, LETTERS FROM HIGH LATITUDES, being some accounts of a voyage in 1856 in the Schooner-Yacht Foam to Iceland, Jan Mayen and Spitzberg, by LORD DUFFERIN.

Cet ouvrage remarquable à plus d'un titre du Gouverneur-Général, a été traduit par M. T. P. Bédard, avec la permission spéciale de Son Excellence, et sera imprimé en un volume in-8° de plus de 300 pages, édition de luxe, orné de 23 gravures et d'un portrait de Lord Dufferin.

Les trois morceaux de poésie qui se trouvent dans l'ouvrage, et qui sont de l'auteur, seront traduites en vers par notre distingué poète, M. Benjamin Sulte.

L'œuvre a été examinée par Monseigneur de Birtha ; Sa Grandeur a déclaré qu'elle ne contenait rien de contraire à la foi et aux mœurs, et qu'en conséquence elle convenait parfaitement pour être donnée en prix dans les institutions enseignantes, ajoutant de plus que la lecture de ce livre est attrayante et instructive, tant par ses incidents joyeux ou terribles, que par les descriptions géographiques, les peintures de mœurs, la littérature des peuples du nord, et en général par tous les détails intéressants et curieux que l'auteur donne sur ces régions presque inconnues.

La haute position de Monseigneur Pinsonneault, et sa qualité d'écrivain des plus remarquables, font du jugement qu'il porte sur l'ouvrage de notre Gouverneur, une raison suffisante pour le recommander hautement à la faveur du public.

Les personnes de la campagne ou celles des villes qui n'auraient pas reçu la visite des agents chargés de prendre des souscriptions, peuvent souscrire en s'adressant directement aux éditeurs, MM. Burland & Desbarats.

Le prix de l'exemplaire n'est que d'une piastre seulement, payable à la livraison. L'ouvrage sera envoyé franco aux souscripteurs.

On souscrit à l'ouvrage ci-dessus au Bureau de la Revue ; en remettant ou envoyant \$1.00 on recevra l'ouvrage franc de port.

M. A. KÉROACK.

CARTE

DE LA

NOUVELLE - FRANCE

pour servir à l'étude de l'Histoire du Canada.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de terminer une Carte de Géographie historique, intitulée :

CARTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

pour servir à l'étude de l'Histoire du Canada.

Elle est destinée, non-seulement aux Maisons d'Education, mais encore au Public instruit pour qui, je l'espère, elle ne sera pas sans offrir quelque intérêt ; heureux si j'ai atteint une partie du but que je me suis proposé : être utile à mes concitoyens en leur facilitant l'étude de notre belle histoire.

Je demeure, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

P. M. A. GENEST.

On trouvera au bureau de la Revue cette belle Carte, que tout amateur de l'histoire du pays voudra se procurer.

Elle est absolument nécessaire dans les Ecoles pour faciliter aux enfants l'étude et l'intelligence de notre histoire.

Prix, en feuilles..... \$3.00

Montée et verni..... 4.50

Les certificats les plus flatteurs adressés à l'auteur prouvent le grand service rendu à l'histoire du Canada et dispensent de plus d'éloges sur ce beau travail topographique.

M. A. KÉROACK.

Cultivateurs de la Province de Québec !

Abonnez-vous tous à la REVUE AGRICOLE

ELLE EST PUBLIÉE DANS VOS INTÉRÊTS IMMÉDIATS.

La Rédaction est faite au point de vue de notre pays et de notre climat. Chaque écrit est pratique et original, rien ne sera publié qui ne soit utile au plus grand nombre.

La "Revue Agricole" est l'organe du Cultivateur qui n'a qu'une ou deux terres sans cesser d'être utile aux grands propriétaires. Jusqu'ici on n'a eu guère de publications adaptées à nos moyens et à notre manière de vivre et de cultiver; nous avons de bons journaux agricoles étrangers adaptés aux grandes cultures, aux agronomes et à ceux qui avaient des moyens suffisants de faire de l'agriculture en amateurs et récolter un minot de blé valant neuf francs et coûtant deux piastres. Au contraire nous voulons faire tous nos efforts pour aider la grande majorité des cultivateurs à tirer le meilleur parti possible de leurs terres avec les moyens à leur disposition.

Envoyez à l'adresse de la "Revue Agricole", St-Hyacinthe, P. Q., une piastre (\$1.00) par lettre enregistrée, et vous recevrez le journal franc de port pour un an.

MONTREZ CE NUMERO A VOS AMIS, c'est un faible échantillon de ce que nous pourrions vous offrir si tous les Cultivateurs s'abonnaient à la "Revue".

M. A. KEROACK

Éditeur de la "Revue Agricole"

LIBRAIRE

Coin des rues Ste-Anne et Cascades
Livres, Papeteries, Articles religieux, Tapisseries, Livres d'écoles, Fournitures de Bureau et d'Écoles, Lithographies, Gravures, Chromos, Etc., etc., etc.

De plus, une collection d'Ouvrages Agricoles des plus utiles.

On se charge de toute commission en ce genre.

TOUJOURS EN MAINS

Manuel d'Agriculture du Dr. Larue. Ouvrage obligatoire pour les écoles Élémentaires. Cartonné 10 centins. Par la poste, 11 centins.

Le Verger, le Potager, le Parterre, par l'Abbé Provencher. Broché, avec illustrations \$1. Par la poste \$1.05.

C'est l'ouvrage le plus complet et le plus convenable pour notre climat. C'est un guide sur la plantation des arbres fruitiers, des fleurs et légumes.

A VENDRE



UN MAGNIFIQUE
Étalon Percheron-Canadien

DE 3 ANS

ce printemps sous poil gris fer.

Ce Cheval est très-fort, très-robuste et a un train de route tout-à-fait remarquable pour un animal de son poids. Le prix est de \$400. Conditions faciles de paiement à toute société d'agriculture qui serait disposée à l'acheter.

ED. A. BERNARD.

Varennes, 23 Mai 1875.

AVIS IMPORTANT.

H. AUDRAIN, Chirurgien-Vétérinaire
DE L'ÉCOLE
IMPERIALE de GRAND-JOUAN
FRANCE.

Il traitera toutes les maladies de l'organe chez les Animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Porcs, Volailles, etc.

Bureau de consultation et de traitement à St-Hyacinthe, coin des rues Cascades et St-Joseph, maison de M. Villomais Roy.

Prix modérés.

H. AUDRAIN.
Chirurgien - Vétérinaire.

PÉPINIÈRE

DU

VILLAGE DES AULNAIES

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTS

AUGUSTE DUPUIS, Propriétaire

St-Roch, Village des Aulnaies, Comté de L'Islet, P.Q.

Catalogues envoyés gratis sur demande. Conditions très-libérales aux Sociétés d'Agriculture et aux Cercles Agricoles d'ici au 1er d'avril.

Voulez-vous réussir à vos plantations? achetez "Le Verger", ouvrage pratique par l'Abbé Provaucher.

"LE NATURALISTE CANADIEN"

\$2 PAR ANNEE

paraît le 15 de chaque mois par tirage de 32 pages, in-4to.

En faveur des Maisons d'Éducation et des Instituteurs, l'abonnement est réduit à \$1.50.

Pour les États-Unis \$2.00 en or ou \$2.25 (en greenbacks).

Pour la correspondance, remises, réclamations, etc., adresser au Rédacteur, Cap-Rouge, Québec.

"LA REVUE AGRICOLE"

Nous avons résolu dans le principe d'établir dans tous les comtés des agents pour notre journal. Mais vu le nouveau système postal, nous mettons un prix uniforme pour les abonnements, \$1.00. Avec un prix aussi réduit il nous a fallu simplifier l'administration le plus qu'il était possible.

MANIÈRE DE S'ABONNER.

Ceux qui ne sont pas de St-Hyacinthe ou qui n'ont pas l'occasion d'y venir pourront envoyer leur abonnement par lettre enregistrée, adressée comme suit:

AL'ÉDITEUR DE "LA REVUE AGRICOLE"
St-Hyacinthe, P. Q.

Mettez une piastre, ce qui est facile, le port de la lettre coûte trois centins, l'enregistrement deux centins, ainsi sans intermédiaire ni délai votre abonnement est certain. Par le retour de la malle vous recevez franc de port un reçu.

Ceux qui recevront ce numéro et qui après l'avoir examiné, ne désireront point s'abonner, voudront bien le retourner de suite.

Nous comptons sur la classe agricole pour répandre notre journal qui lui est entièrement consacré.

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion 10 cts. par ligne. Chaque insertion subséquente 5 cts. par ligne. Carte d'affaire n'excedant pas 5 lignes, \$2.50.

On ne prend pas d'annonce à moins de 50 cts. première insertion et 25 cts. pour les insertions subséquentes.

De plus, nous refuserons les annonces de charlatans, d'entreprises risquées, de loteries équivoques, etc., etc.

N.B.—Les annonces comme l'abonnement, sont toujours payables d'avance.